



LE POINT

Journal officiel de la Société de Médecine Dentaire asbl - Association Dentaire Belge Francophone



DMT 01314 © Nobel Biocare Belgique SA, 2019. Tous droits réservés. Nobel Biocare, le logo Nobel Biocare et toutes les autres marques déposées sont, sauf mention contraire ou si cela semble évident compte tenu du contexte, des marques déposées de Nobel Biocare. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de Nobel Biocare est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de Nobel Biocare est formellement interdite. Veuillez contacter le service client local de Nobel Biocare pour obtenir des informations sur la gamme de produits et leur disponibilité.



BIENVENUE DANS
BIENVENUE DANS
L'ÈRE DE LA
MUCOINTÉGRATION
MUCOINTÉGRATION™

La chimie de surface :
les cellules n'y résistent pas.

Découvrez Xeal et TiUltra : deux nouvelles surfaces révolutionnaires issues de nos décennies de savoir-faire en matière d'anodisation. Du pilier à l'apex de l'implant, nous avons repensé la chimie de surface et la topographie afin d'optimiser l'intégration des tissus à tous les niveaux. Nous sommes maintenant entrés dans l'ère de la Mucointégration™.



La nouvelle surface Xeal est désormais disponible pour la base On1™ et le pilier Multi-unit. TiUltra est disponible pour nos implants best-sellers NobelActive® et NobelParallel™ CC.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Cette année, notre Assemblée Générale s'est tenue le lundi 11 mars, donc 15 jours plus tôt que l'année passée.

Je remercie le trésorier, Bruno Gonthier, notre comptable, Mme Cochau et le secrétariat d'avoir accédé à ma demande car j'ai toujours estimé qu'une Assemblée Générale doit se tenir au premier trimestre afin d'établir au plus vite dans l'année, l'état des lieux de la Société.

Rassurez-vous : tout va bien comme ont pu le constater les membres présents. Le nombre des participants croît chaque année et il y a eu de nombreuses questions. Lors du cocktail qui a suivi, nous avons tous pu féliciter les administratrices nouvellement élues, Charlotte Delorme et Laetitia Lousse. Bienvenue à elles.

Je lance ici un énième appel pour vous impliquer activement dans l'organisation professionnelle et / ou scientifique de votre métier. Les vieux routards du CA (et j'en suis un) ne sont pas éternels et il faudra bien les remplacer "dans pas longtemps".

Le Point précédent était surtout consacré à la présentation de notre 8^{ème} congrès. Merci aux trois liégeoises de la commission scientifique, Amandine Bolette, Charlotte Grenade et Audrey Gueders pour leur compte-rendu du Congrès ADF.

Ainsi, il y a plein de façons de s'impliquer et en voilà une !
Dans ce numéro, des interviews de deux conférenciers, Kenton Kaiser et Marc Quiryren.

La SMD a, bien entendu, également le profil professionnel.

Les fonctions de l'INAMI et son influence sur notre pratique journalière sont présentées dans les pages professionnelles. Vous comprendrez mieux pourquoi il est important de participer aux élections INAMI qui se tiendront durant la première quinzaine de juin.

Votre vote renforcera le poids des demandes de la SMD face à l'administration.
Votre vote renforcera le poids de la SMD face à la supériorité numérique flamande.

Mobilisez-vous donc et faites-vous entendre !

Je vous souhaite une bonne lecture.



Patrick BOGAERTS
Président

Une Cotisation ALL INCLUSIVE ! et bien plus encore ...

- Support dédié à vos questions
- Letres Nouvelles 2019
- Agenda de business meetings 2019
- Participations gratuites aux clubs d'étude
- Invitation continue de qualité
- Services de réservations d'entreprises
- Accès à des conférences de groupe

Il nous soutiennent déjà

Notre logo ici

8^{ème} Congrès 10-11-12 OCTOBRE 2019

Dialogue avec des conférenciers du 8^{ème} Congrès

L'hypnose est-elle incontournable aujourd'hui en médecine dentaire ?

Dialogue avec Konstant Kaiser

Le Prof. Kaiser : L'hypnose est-elle incontournable aujourd'hui en médecine dentaire ?

Réponse : L'hypnose est incontournable aujourd'hui en médecine dentaire car elle permet de travailler sur le patient de manière globale et de lui redonner son pouvoir d'agir. Elle est particulièrement utile dans les situations de douleur, d'anxiété et de stress. Elle permet également de travailler sur les habitudes de vie du patient et de lui donner des outils pour mieux gérer sa santé.

Gestion d'une réaction périapicale de grande étendue

Professeur Julien LEPRINCE

Le Prof. Leprince : La réaction périapicale de grande étendue est une complication grave qui nécessite une prise en charge urgente. Elle est le résultat d'une infection dentaire non traitée qui a entraîné une réaction de défense de l'organisme. Elle se caractérise par une augmentation de la densité osseuse autour de la racine de la dent, ce qui est visible sur les radiographies.

Souriez.be

Prévention de la carie de la petite enfance.

Le Prof. Souriez.be : La carie de la petite enfance est une véritable épidémie qui touche de plus en plus de jeunes enfants. Elle est causée par une mauvaise hygiène dentaire et une alimentation riche en sucres. Elle peut entraîner de graves complications dentaires et même affecter le développement de l'enfant.

CULTURE

EXPOSITION WIM DELVOYE

Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles

Jusqu'au 21 juillet 2019

Le Prof. Delvoye : Wim Delvoye est un artiste belge connu pour ses œuvres provocatrices et multidisciplinaires. Son exposition présente une sélection de ses œuvres les plus récentes, qui explorent les thèmes de la culture, de la technologie et de la société.

LE POINT

Journal officiel de la
Société de Médecine Dentaire ASBL
Association dentaire belge francophone

Bureau exécutif :
P. BOGAERTS - Président,
M. DEVRIESE - Past-Président
O. CUSTERS - Directeur,
A. METO - Secrétaire-Générale,
B. GONTHIER - Trésorier,

Rédacteur en chef :
O. CUSTERS

Editeur responsable :
P. BOGAERTS

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
Les publicités pour les formations externes à la SMD n'impliquent aucunement que la SMD valide leur contenu.
Les annonces publicitaires sont publiées sous l'unique et entière responsabilité des annonceurs.

Président de la Commission Scientifique :
B. LAMBERT

Président de la Commission Professionnelle :
M. DEVRIESE

Coordinateur prévention Souriez.be :
T. van NUJJS

Directeur :
O. CUSTERS

Secrétariat :
B. FONTAINE

ISSN : 0779-7060

Editeur :
Société de Médecine Dentaire
Avenue De Fré, 191
1180 Bruxelles
Tél. : + 32 (0)2 375 81 75
Fax : + 32 (0)2 375 86 12
TVA : BE0429 414 842
Banque : BE20 0682 3275 4456

lepont@dentiste.be
www.dentiste.be

Impression :
Imprimerie Van der Poorten s.a.
Diestsesteenweg 624
3010 Kessel-Lo

Publicités :
Olivier CUSTERS
Tél. : 0475 376 838
olivier.custers@dentiste.be

Création & Mise en page :
BVG communication
www.bvgcom.com
benoit@bvgcom.be

3	EDITO	
	P BOGAERTS	
4	SOMMAIRES	
6	COTISATIONS	
8	INFO PRODUITS	
10	SOMMAIRE INFOS PROFESSIONNELLES	
12	C'EST LE MOMENT DE COMPRENDRE ET DE PRÉPARER DEMAIN !	M DEVRIESE
13	25 PROPOSITIONS POUR FAIRE ÉVOLUER LA NOMENCLATURE.	M DEVRIESE
19	ÉLECTIONS DENTAIRES À L'INAMI : POUR QUI ? POUR QUOI ? COMMENT ?	M DEVRIESE
21	RECENSEMENT DES PRATICIENS PAR ANNÉE (2009-2017)	M DEVRIESE
22	NOUVEAU CODE DES SOCIÉTÉS : QUELS SONT LES IMPACTS POUR VOTRE SOCIÉTÉ OU LA CRÉATION DE VOTRE FUTURE SOCIÉTÉ ?	M D'AURIA
24	APRÈS LES ARNAQUES AU RGPD, LES ARNAQUES AUX PAGES D'OR.	M DEVRIESE
25	PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DES CONSULTATIONS : QUELS AVANTAGES POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET LEURS PATIENTS ?	
28	SOMMAIRE FORMATION CONTINUE	
30.	PEER-REVIEW RGPD	10/05
31.	E-SANTÉ – LIÈGE	16/05
32.	LES SUTURES	18/05
33.	RÉANIMATION	23/05
34.	DOULEURS ORO-FACIALES	24/05
35.	RELATION AU TRAVAIL	6/06
36.	FACETTES, INLAYS, ONLAYS	8/06
37.	8^{ÈME} CONGRÈS	10-11-12/10
38.	8^{ÈME} CONGRÈS PROGRAMME	10-11-12/10
40.	8^{ÈME} CONGRÈS BULLETIN D'INSCRIPTION	10-11-12/10
42.	8^{ÈME} CONGRÈS ACCRÉDITATION	10-11-12/10
43.	ILS NOUS SOUTIENNENT DÉJÀ	
45.	APNÉES OBSTRUCTIVES DU SOMMEIL	16/11
46.	PEER-REVIEW	30/11
47.	RADIOPROTECTION	30/11
49.	STUDY-CLUBS	
52	SOMMAIRE PROFESSIONNEL	
54	DIALOGUE AVEC DES CONFÉRENCIERS DU 8^{ÈME} CONGRÈS K KAISER, M QUIRYNEN	
57	GESTION D'UNE RÉACTION PÉRIAPICALE DE GRANDE ÉTENDUE J LEPRINCE	
62	PRÉVENTION DE LA CARIE DE LA PETITE ENFANCE SOURIEZ.BE	
65	PETITES ANNONCES	
68	CULTURE	
	P MATHIEU	
73	AGENDA	

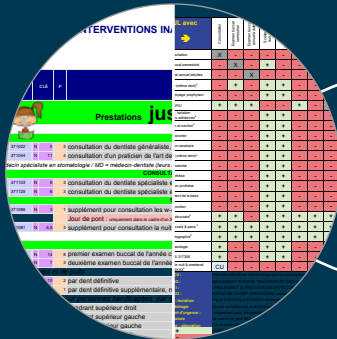
Une Cotisation **ALL INCLUSIVE!** et bien plus encore ...



Réponse rapide à vos questions



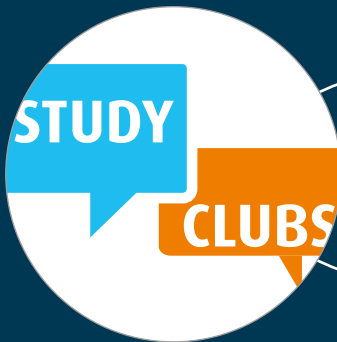
Livret Nomenclature 2018



Plaquettes plastifiées
tarif INAMI et cumuls
interdits et autorisés



Agenda de bureau
Brepols 2019



Participation gratuite
aux study-clubs



Formation continue de qualité



Service de récupération
d'honoraires



Assurances à des conditions
de groupe

N'AVEZ-VOUS PAS OUBLIÉ DE RENOUVELER VOTRE COTISATION ?



Vous êtes diplômé en



2013 et avant	380 euros
2014	190 euros
2015	95 euros
2016	95 euros
2017	GRATUIT
2018	GRATUIT
avec statut de stagiaire (Master 3 ou 1 ^{ère} année de stage DSO DSP)	GRATUIT
2019	GRATUIT
Etudiant (Bac 3, Master 1, Master 2)	GRATUIT
Assistant plein temps + de 65 ans	225 euros
Membre Honoraire	180 euros
Praticien n'exerçant pas en Belgique	55 euros
	250 euros

Montant

→ Le conjoint d'un(e) membre s'acquitte d'une cotisation réduite de 50%

La cotisation peut être réglée par carte bancaire via www.dentiste.be

Signature(s) _____

ORDRE DE VIREMENT

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur	Montant	EUR	CENT
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Compte donneur d'ordre (IBAN)	<input type="text"/>		
Nom et adresse donneur d'ordre	<input type="text"/>		
Compte bénéficiaire (IBAN)	B E 2 0 0 6 8 2 3 2 7 5 4 4 5 6 <input type="text"/>		
BIC bénéficiaire	G K C C B E B B <input type="text"/>		
Nom et adresse bénéficiaire	Société de Médecine Dentaire Avenue de Fré 191 1180 Uccle		
Communication	COTI.:2019 <input type="text"/> n° Membre <input type="text"/>		

Nos annonceurs vous informent de leurs dernières nouveautés



*My smile est powerful !
Nouvelle campagne pour le blanchiment des dents Opalescence®.*



Avec le produit de blanchiment dentaire Opalescence Go (6% H₂O₂), obtenir un sourire plus blanc et plus éclatant devient facile - même avec un mode de vie très actif. Sa gouttière innovante prête à porter UltraFit™ peut être portée dès sa sortie de l'emballage et assure un recouvrement des dents de molaire à molaire, s'adaptant instantanément et confortablement aux dents pour un ajustement et une sensation proches du sur-mesure. Le produit de blanchiment Opalescence Go offre également aux patients le côté pratique et abordable d'un produit vendu dans le commerce, sans renoncer aux résultats supérieurs d'un blanchiment professionnel. Qu'ils le portent à leur bureau, sous la douche, pendant le maquillage ou le trajet du matin, il ne fait pas de doute que les patients adoreront la commodité et la transformation offertes par Opalescence Go.

Opalescence Go est proposé avec les parfums menthe et pastèque, pour un temps de port de 60 à 90 minutes. Le produit de blanchiment dentaire Opalescence Go contient en outre du PF (nitrate de potassium et fluorure).



Ultradent Products GmbH
Am Westhoyer Berg 50 • D-51149 Cologne
Tel +49(0)2203-35 92 15 • E-Mail infoEU@ultradent.com
Press contact: Anna Netzbach Horlke • anna.horlke@ultradent.com

La chimie de surface : les cellules n'y résistent pas.

La nouvelle surface Xeal est désormais disponible pour la base On1™ et le pilier Multi-unit. TiUltra est disponible pour nos implants best-sellers NobelActive® et NobelParallel™ CC.

Xeal™

LA SURFACE NOVATRICE POUR LA MUCOINTÉGRATION™

L'intégration des tissus commence ici. Un contact intime entre tissus mous et pilier peut agir comme une barrière de protection de l'os sous-jacent. Ceci est le fondement de la santé et de la stabilité des tissus à long terme.

TiUltra™

AU-DELÀ DE LA RUGOSITÉ

L'intégration idéale des tissus ne dépend pas seulement de la rugosité de la surface, mais également de la manière dont chaque surface réagit avec les tissus avoisinants. TiUltra est une surface implantaire anodisée, ultra-hydrophile et multi-zone, présentant une topographie progressive depuis le col jusqu'à l'apex.




La couleur dorée distinctive apparaît naturellement lors du procédé de fabrication. Elle permet d'obtenir une apparence naturelle dans la zone transmuqueuse.

Le col du TiUltra est caractérisé par une chimie de surface et une topographie qui favorisent une ostéointégration précoce et sont conçues pour soutenir la stabilité osseuse.

Surface immaculée : la chimie de surface et l'hydrophilie de Xeal et TiUltra sont préservées grâce à la couche protectrice. Elle garantit que chaque implant et chaque pilier sont livrés dans des conditions optimales, pour vous et vos patients.

nobelbiocare.com/surface

A sleek, silver and black curing light with a glowing blue tip, standing vertically on a dark surface. The tip is illuminated with a bright blue light. The device has a circular button on the handle and the text 'SmartLite Pro' printed on it.

JAMAIS LA PERFORMANCE CLINIQUE N'A ÉTÉ AUSSI BELLE.



SmartLite[®] Pro

Lampe à photo-polymériser LED modulaire

Plus qu'une simple lampe de polymérisation

- ⊕ Une lampe à photo-polymériser modulaire unique avec embout de transillumination et radiomètre Intégré à la station de chargement
- ⊕ Un superbe boîtier entièrement en métal
- ⊕ Technologie optique d'avant-garde fournit résultats de haute qualité
- ⊕ L'association visionnaire de la performance clinique et de la polyvalence modulaire

SmartLite[®] Pro. Conçue pour la performance.

Pour en savoir plus, visitez www.dentsplysirona.com ou contactez votre représentant de Dentsply Sirona.

Infos Professionnelles

SOMMAIRE INFOS PROFESSIONNELLES

12	C'EST LE MOMENT DE COMPRENDRE ET DE PRÉPARER DEMAIN !	M DEVRIESE
13	25 PROPOSITIONS POUR FAIRE ÉVOLUER LA NOMENCLATURE.	M DEVRIESE
19	ELECTIONS DENTAIRES À L'INAMI : POUR QUI ? POUR QUOI ? COMMENT ?	M DEVRIESE
21	RECENSEMENT DES PRATICIENS PAR ANNÉE (2009-2017)	M DEVRIESE
22	NOUVEAU CODE DES SOCIÉTÉS : QUELS SONT LES IMPACTS POUR VOTRE SOCIÉTÉ OU LA CRÉATION DE VOTRE FUTURE SOCIÉTÉ ?	M D'AURIA
24	APRÈS LES ARNAQUES AU RGPD, LES ARNAQUES AUX PAGES D'OR.	M DEVRIESE
25	PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DES CONSULTATIONS : QUELS AVANTAGES POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET LEURS PATIENTS ?	

C'est le moment de **comprendre** et de **préparer demain !**

Brexit, Loi climat, élections : on vit des moments de grande incertitude. Une croisée des chemins. Le moment de choix cornéliens. Avec la désagréable sensation de ne pas avoir tous les éléments en main pour comprendre et poser les bons choix.

Toutes choses égales, le secteur des soins dentaires va devoir poser des choix dans les semaines et mois qui viennent. Un profond travail de réflexion a été entamé au sein de la Société de Médecine Dentaire pour préparer l'avenir de notre secteur.

Différents articles vous expliquent ce travail de réflexion et son contexte :

- Le premier article, vous avez pu le lire dans LE POINT de mars-avril. Il s'agissait du Mémoire politique de la SMD en vue des élections européennes, fédérales et régionales du 26 mai. A lire ou relire.

Vous trouverez les autres articles dans les pages ci-après :

- « *25 propositions pour faire évoluer la nomenclature. Ajouter les vôtres !* »
Nous vous invitons à vous prononcer sur ces 25 propositions pour les soutenir ... ou les rejeter. Ou d'en proposer d'autres.
- « *Élections dentaires à l'INAMI : Pour Qui ? Pour Quoi ? Comment ?* »
Pour mieux comprendre les instances où se décident les évolutions de nomenclature et de réglementation. Pour mieux connaître le travail des mandataires des différentes associations professionnelles représentatives.
Et comprendre comment c'est VOUS qui influencez ces processus par votre vote lors des élections dentaires. C'est VOUS qui choisissez.

Ces élections dentaires se dérouleront en juin, durant 20 jours. Par voie uniquement électronique, sur le site internet de l'INAMI. A vous de juger et de choisir, non sur base de « promesses électorales », mais sur le travail accompli ces dernières années et sur la « vision » proposée.

Gardez à l'esprit que le secteur des soins dentaires obtiendra le soutien politique et financier des Autorités si la profession présente des projets crédibles afin d'améliorer la santé de notre population.

Chaque vote va compter. Et le vôtre comptera.



Michel **DEVRIESE**
Chargé des questions professionnelles.

25 propositions pour faire évoluer la NOMENCLATURE.

Ajoutez les vôtres !

Au-delà de notre mémorandum politique général pour la future législature que vous avez pu lire dans LE POINT de mars-avril, vous trouverez ici un mémorandum plus « pratico-pratique » avec des évolutions de nomenclature et de réglementation qui peuvent être dessinées et décidées dans les instances de l'INAMI.

Pour autant bien entendu que le cadre budgétaire puisse en être rencontré.

Avant l'été, nous déposerons sur la table des négociations à l'INAMI ces projets en vue de concrétiser le prochain Accord Dento-Mutualiste 2020-2021.

Ce travail est le fruit de réflexions internes à notre association, mais aussi les avis exprimés par nos quelque 2250 membres dentistes lors de demande d'avis, de rencontres, de séances de peer-review organisées par nous.

Ce mémorandum est dans sa version 1.0. Il exprime notre position actuelle dans le but de concrétiser les conditions pour renouer avec des Accords Dento-Mutualistes durables, qui rencontrent les aspirations des dentistes et des patients.

Il évoluera dans les semaines qui viennent, notamment suite à votre participation (voir encadré en fin d'article).

Évolutions souhaitées de la nomenclature

version 1.1 - 10 avril 2019

1. Restaurer le remboursement des extractions à tout âge

Le remboursement des extractions avait été supprimé il y a une vingtaine d'année suite à la nécessité de réaliser brutalement des économies suite à un dépassement budgétaire. A noter que ce dépassement budgétaire avait été provoqué par un Ministre de la santé qui s'est montré trop généreux, car en période pré-électorale : il avait décidé de ramener l'âge des prothèses (qui était à 60 ans) brutalement à 50 ans (alors que la Commission Nationale Dento-Mutualiste préconisait la prudence budgétaire en proposant de le faire en 2 étapes : 55 ans, puis 50 ans). D'un trait, il a fallu réaliser en urgence des économies.

On a malgré tout pu réinstaurer progressivement le remboursement des extractions, en commençant par les enfants, puis en incluant quelques catégories d'âge.

Vingt ans plus tard, on n'a pas encore disposé des moyens budgétaires pour combler le non-remboursement des extractions entre 18 et 53 ans.

A noter aussi que le non-remboursement des incisives de lait entraîne un trouble dans l'image des « soins dentaires gratuits » pour les enfants. Si cette exclusion existe, c'est par « garde-fou » contre des praticiens qui attesteraient sans vergogne 8 extractions de dents de lait ... branlantes.

Nos propositions :

Proposition n° 1 : Restaurer les extractions des dents définitives à tout âge.

NB : cela aurait l'effet positifs de simplifier la nomenclature en supprimant les codes d'extraction « pour cas médicaux », qui ne seraient dès lors plus nécessaires.

Proposition n° 2 : instaurer le remboursement de l'extraction d'une incisive de lait, mais en la limitant :

- Un seul remboursement d'extraction d'incisive de lait par jour.

- Instaurer un code différent pour une incisive rhizalisée (avec un honoraire moindre que pour les autres extractions) ?

Nos propositions alternatives :

Proposition n° 3 : abaisser la limite d'âge de 53 à 50 ans. Ceci rencontrerait la logique d'aligner la tranche d'âge sur celle du remboursement des prothèses.

Proposition n° 4 : aligner l'âge des extractions sur celui des prothèses.

Proposition n° 5 : permettre le remboursement des extractions de dents de sagesse (non-incluses) entre 18 et 25 ans.

2. Réforme de la nomenclature des « soins conservateurs » Remboursement des obturations indirectes (inlay - onlay)

Ces 30 dernières années ont vu les obturations en composite se substituer à l'usage de l'amalgame. Toutefois, nous savons très bien que le composite n'est pas le substitut idéal à l'amalgame ni la panacée. Et on peut légitimement se poser la question de la durée de vie des composites. Se sont fortement développées les possibilités d'obturation en céramique qui se révèlent certainement être l'alternative la plus crédible pour les obturations volumineuses.

Anciennement, il était permis d'attester une obturation ordinaire pour un inlay/onlay céramique jusqu'à ce que l'on précise dans la réglementation que le matériel d'obturation *doit être placé directement et durcir principalement dans la bouche (méthode directe)*. Si cette tolérance avait subsisté, un praticien conventionné aurait dû appliquer les honoraires de la convention pour un inlay céramique. Impossible, bien évidemment. Un élément de plus qui pousserait au déconventionnement.

Bien évidemment, les honoraires d'un inlay/onlay seront supérieurs à la même obturation réalisée en composite, mais sa durée de vie sera bien meilleure.

Nos propositions :

Proposition n° 6 : Instaurer des codes de restauration par inlay/onlay céramique sur prémolaires et molaires, mais en limitant le « renouvellement ». Codes pouvant être attestés une seule fois par dent sur période de 15 ans.

Proposition n° 7 : inclure en plus la couronne complète céramique dans ce projet.

Nos propositions alternatives :

Proposition n° 8 : (re)permettre le remboursement des inlays/onlays et couronne céramique au même tarif de remboursement que celui de l'obturation « ordinaire », mais en déclarant clairement que les honoraires sont libres / ou que ces codes sont hors Accord /et/ou avec fixation d'un tarif maximum pour les praticiens conventionnés.

Cette solution alternative n'aurait pas de coût budgétaire particulier. Elle permettrait de ne pas décourager l'application de techniques de qualité.
NB : des codes spécifiques seraient également prévus.

3. Réforme du « Trajet de soins »

Le « trajet de soins » a été instauré dans l'Accord Dento-Mutualiste 2015 – 2016 pour permettre des avancées de nomenclature dans un contexte budgétaire difficile demandant de réaliser des économies. Il est entré en vigueur courant 2016. Le système a fait l'objet de diverses évaluations avec des résultats concluant en sens divers. Cette évaluation n'est donc pas définitivement close.

A noter que de longue date, le système de trajet de soins s'appliquait aux détartrages dont le remboursement est encore diminué de moitié en cas de non-visite l'année civile précédente. (On a connu une période où le remboursement était divisé par 10). La suppression de cette règle pour le détartrage figure dans les projets de la CNDM (Commission Nationale Dento-Mutualiste) mais n'a pu être réalisée jusqu'ici.

Le système global du « trajet de soins » fait l'objet de critiques, qu'on peut résumer comme suit :

- Le délai d'une année civile est trop court.
De décembre de l'année X à janvier de l'année X+2, il n'y a que 13 mois écoulés.
Alors que de janvier de l'année X à décembre de l'année X+1 ; il y a 23 mois écoulés.
- Exiger de voir certains patients chaque année civile est exagéré. Exemple : porteur de prothèse complète.

- Certains patients présentant des problèmes de santé lourds et accaparants (cancer, fractures, immobilisation, ...). Il est incompréhensible qu'ils soient sanctionnés par ce système.
- Des patients dont la mobilité est réduite (personnes résidant en MR/ MRS) subissent des conséquences négatives de ce système.
- Si le système « fonctionne » pour certains patients, il en éloigne d'autres qui ont « raté » une année.
- Cela encombre les cabinets en décembre, lors de demande de consultations « de complaisance » pour satisfaire un besoin administratif. Cela apporte de la désorganisation dans les cabinets, génère des frustrations, ne rencontre pas les impératifs de qualité, et sans doute augmente les dépenses de manière inadéquate.

Nos propositions :

Proposition n° 9 : Suppression de la règle qui diminue le remboursement du détartrage si pas de visite l'année civile précédente.

Proposition n° 10 : Passage de 1 année > à 2 années civiles pour l'application du trajet de soins.

Nos propositions alternatives :

Proposition n° 11 : Que les mutuelles se montrent bien plus proactives pour rappeler la régularité des visites une fois 12 mois / 18 mois passés, via leur site internet, le dossier mutualiste, etc.

Proposition n° 12 : Immuniser du trajet de soins les personnes de plus de 70 ans.

4. Réforme de la prévention

La nomenclature de prévention, patiemment construite depuis 30 ans, a permis des progrès gigantesques en terme de santé publique et de conscientisation de la population.

Toutefois la réforme récente de la prévention des moins de 18 ans fusionnant le nettoyage prophylactique dans le premier examen n'a pas été bien perçue.

D'autant que l'arrivée des hygiénistes bucco-dentaires impose justement la possible délégation de tâche, et dès lors le découpage des actes jusqu'ici forfaitisés. Il faut pouvoir découper l'examen buccal en soi, des instructions d'hygiène, du nettoyage prophylactique, du détartrage et même des radiographies.

Des abus dans l'utilisation des codes de nettoyage prophylactique ont contribué à imposer cette réforme. D'autant que ces actes étaient facturés en tiers payant, sans que le patient ne se rende compte des coûts portés en compte à notre Sécu.

Sans des règles très précises, certains praticiens abusent de la situation, sans risque pour eux d'être sanctionnés. Ce fait explique souvent l'existence de règles jugées tatillonnes par ailleurs.

Nos propositions :

Proposition n° 13 : Revenir en arrière sur la modification intervenue en 2018 qui a forfaitisée le premier examen semestriel, les instructions d'hygiène et le nettoyage prophylactique.

Autant avoir des actes distincts et bien définis, et cumulable lors d'une même séance.

Mais en limitant strictement l'application.

Proposition n° 14 : Supprimer le plafond d'âge de l'examen buccal annuel (toujours bloqué au 67e anniversaire).

5. Réflexion sur le DDG : le dossier dentaire global

Le DMG - le dossier médical global géré par le médecin généraliste du patient (ou un groupement de médecin) a été instauré depuis plusieurs années. Il permet une meilleure centralisation des données du patient, une coordination des traitements et l'instauration d'un programme préventif. Les prestataires tiers peuvent facilement identifier qui est le médecin généraliste du patient et lui faire suivre des rapports de spécialistes. Le patient bénéficie d'avantages financiers. On est libre de changer de médecin généraliste, et la transmission du dossier est facilitée.

Il y a lieu de réfléchir si une telle organisation pourrait se faire également pour les soins dentaires afin d'optimiser les plans de traitements dentaires et le bon suivi de ceux-ci. D'optimiser la tenue des dossiers patients et l'identification du lieu de conservation de celui-ci, de fidéliser le patient à un praticien généraliste ou à un cabinet, de reconnaître dans la nomenclature le « rappel patient » (rappel de visite régulière), etc.

Ce système de DDG (dossier dentaire global) pourrait être une alternative au « trajet de soins ».

Il pourrait être en lien avec l'attestation de codes tels l'examen buccal annuel.

Bien entendu, il ne peut contrarier le travail en collaboration, que ce soit en cabinet de groupe ou avec des praticien spécialisés. Cela suppose d'avancer dans les projets d'enregistrement des groupements et le renvoi formalisé d'un praticien à l'autre (« prescription » tel que le prévoit des évolutions législatives récentes).

Nos propositions :

Proposition n° 15 : Entamer une réflexion à propos du DDG (dossier dentaire global).

6. Réforme de l'orthodontie

La réforme au 1er avril 2014 de l'orthodontie a pu apporter déjà une certaine modernisation de la prise en charge des traitements orthodontiques. Toutefois les budgets cadencés n'ont jamais permis de faire évoluer une nomenclature conçue à une époque où on ne disposait pas des traitements actuels. Cette évolution n'est d'ailleurs pas près de s'arrêter.

Le décalage entre une nomenclature devenue obsolète (et ne parlons pas des tarifs) et les possibilités thérapeutiques actuelles est - à notre avis - la cause du désintérêt complet des spécialistes en orthodontie pour la convention et ses tarifs. Même les mutuelles l'admettent implicitement, puisque l'orthodontie est le domaine couvert en priorité par les assurances facultatives mises au point par ces mêmes mutualités.

Certains ont imaginé que la nomenclature d'orthodontie pourrait évoluer en réservant les remboursements aux cas les plus lourds, cas définis par un Indice de besoins en traitement. Cette piste semble faire long feu.

Le risque est réel que l'orthodontie sorte un jour de la couverture par l'Assurance obligatoire (et soit couverte exclusivement par les assurances facultatives) si les moyens ne sont pas trouvés pour établir des conditions attractives permettant à des dentistes spécialistes en orthodontie de souscrire au système d'Accord.

Nos propositions :

Proposition n° 16 : Entamer une refonte complète de la nomenclature d'orthodontie et la chiffrer budgétairement. Prévoir un plan pluriannuel de refinancement ayant notamment pour but de créer une nomenclature en phase avec les techniques actuelles, et permettre à des spécialistes de renouer progressivement avec l'Accord.

Nos propositions alternatives :

Proposition n° 17 : Aller par étapes intermédiaires et progressives en définissant des actes orthodontiques qui seraient classés « *dans la nomenclature* » (exemple : radiologie) et d'autres « *hors nomenclature* » (exemple : forfaits appareils et de traitement).

Les premiers ayant des tarifs conventionnels fixés, et les seconds des tarifs maximaux définis (= augmentation des honoraires, mais sans augmentation des remboursements).

Les praticiens qui respecteraient ces limites pourraient être considérés comme conventionnés.

Quelle que soit la solution retenue, il y a lieu de développer les codes de nomenclature pour mieux décrire les traitements et les différencier (exemple : distinguer les plaquettes céramique des métalliques, etc.).

7. Réforme de la parodontologie

L'évolution de la nomenclature de parodontologie a été bloquée peu de temps après avoir été créée, de par un contexte budgétaire devenu plus difficile.

Grandement utilisée par le passé, la technique des « tranches d'âges » a été utilisée pour la dernière fois pour créer la nomenclature de parodontologie. Cette technique était de commencer avec une tranche d'âges restreint (par prudence budgétaire) et de l'étendre peu à peu en fonction des marges budgétaires.

Le décalage entre cette faible nomenclature et les possibilités thérapeutiques actuelles (et qui ne cessent de se développer) sont - à notre avis - la cause du désintérêt complet des spécialistes en parodontologie pour la convention et ses tarifs.

Les dépenses des assurances facultatives, croissantes en parodontologie, sont un signe de la faiblesse de la couverture en assurance obligatoire.

Les spécialistes en parodontologie montrent un dynamisme certain pour repenser la couverture des soins. L'arrivée des hygiénistes aura un impact sur le développement de la parodontologie.

Sans développement de la nomenclature de parodontologie, les spécialistes continueront de rejeter massivement (et c'est bien compréhensible) les Accords Dento-Mutualistes.

Nos propositions :

Proposition n° 18 : Poursuivre les travaux de refonte de la nomenclature de parodontologie et la chiffrer budgétairement. Prévoir un plan pluriannuel de refinancement ayant notamment pour but de créer une nomenclature en phase avec les techniques actuelles, et permettre à des spécialistes de renouer progressivement avec l'Accord.

Nos propositions alternatives :

Proposition n° 19 : Aller par étapes intermédiaires et progressives en définissant des actes de parodontologie qui seraient classés « *dans la nomenclature* » (exemple : radiologie, examen parodontal) et d'autres « *hors nomenclature* » (exemple : surfaçage radiculaire). Les premiers ayant des tarifs conventionnels fixés, et les seconds des tarifs maximaux définis (= augmentation des honoraires, mais sans augmentation des remboursements). Les praticiens qui respecteraient ces limites pourraient être considérés comme conventionnés.

Quelle que soit la solution retenue, il y a lieu de développer les codes (ou pseudocodes) de nomenclature pour mieux décrire les traitements proposés, que ceux-ci soient couverts en assurance obligatoire ou en assurance facultative.

8. Réforme de la prothèse

Actuellement, l'âge « normal » pour la prothèse est fixé à 50 ans. On peut avoir un double sentiment par rapport à cette situation :

- **50 ans est devenu un âge bien jeune pour accéder à la prothèse amovible.** La population âgée aujourd'hui de 50 ans a pu bénéficier de la prévention de façon bien plus importante que la génération précédente. De même, les connaissances scientifiques en parodontologie sont acquises depuis le début des années '80. La perte des dents des cinquantenaires était davantage liée à la maladie parodontale. Maladie qu'on maîtrise aujourd'hui bien mieux qu'à l'époque, et qui a fortement régressé suite aux investissements réalisés dans la nomenclature en prévention (examen, détartrage, DPSI, etc.)
- **Quelques catégories de personnes bien plus jeunes que 50 ans devraient pouvoir accéder à la prothèse amovible.** C'est notamment le cas :
 - o de personnes souffrant d'agénésie.
 - o de personnes ayant eu des « accidents de vie » : toxicomanie, dépressions infantiles, maltraitance, etc.
 Bien entendu, on aimerait aider ces personnes lorsque leurs problèmes dentaires subis nuisent à leur réinsertion, notamment sur le marché du travail.

Il faut bien entendu se méfier de l'« effet prescripteur » de la nomenclature.

Qu'entend-on par là ? Le fait qu'un soin soit remboursé (et un autre non) encourage le choix de ce type de soins (ou le privilège) alors que ce soin ne serait pas le meilleur choix thérapeutique.

La prothèse amovible n'est certes pas le moyen idéal - ou unique - de réhabilitation prothétique à l'heure où l'implantologie a acquis ses lettres de noblesse. Quelle est la place aujourd'hui d'une prothèse une dent (ou 2) à l'ère où l'implant unitaire serait le traitement de premier choix. (On peut se poser la même question pour un bridge).

Par ailleurs, la prothèse amovible partielle muco-portée ne devrait plus être considérée que comme une prothèse temporaire (provisoire). La prothèse squelettée devrait être intégrée et reconnue dans la nomenclature.

Nos propositions :

Proposition n° 20 : Introduire dans la nomenclature le châssis squelettique, avec remboursement.

Proposition n° 21 : Réaliser à court terme une analyse approfondie de l'application de la nomenclature de prothèse : type de prothèse, âge des patients, profils socio-économiques, et ce sur une période de 10 à 15 ans en arrière.

Proposition n° 22 : Étudier les pistes d'un élargissement des tranches d'âge de remboursement de prothèse, dans des situations bien cadrées.

Nos propositions alternatives :

Proposition n° 23 : S'il n'est pas possible de rembourser le châssis squelettique, l'introduire sous forme de pseudo-code permettant à un praticien conventionné de demander des honoraires en toute transparence pour ce châssis.

9. Réforme des périodes de répétition / renouvellement

Progressivement, ont été introduits dans la nomenclature des délais de renouvellement. Une fois par jour, par an, par 7 ans (prothèse) et même « à vie ». Certains de ces délais sont parfaitement légitimes. D'autres posent question ou problème.

Le délai « à vie » est celui qui pose le plus de problème. D'autant qu'il est apparu que les mutuelles ne sont pas toutes en phase dans leur capacité à conserver et surveiller ces délais parfois ... très longs.

Ainsi il est parfaitement normal que l'extraction d'une dent ne puisse être répétée. Mais il arrive que l'extraction passée ait été attestée avec un n° de dent erroné. Et il s'avère qu'il n'existe pas de procédure de correction dans la réglementation.

Proposition n° 24 : Permettre le code de retraitement endodontique après un délai de 10 ou 15 ans (plutôt qu'un seul retraitement « à vie », comme actuellement).

Proposition n° 25 : Réaliser une analyse de toutes les règles de répétition / renouvellement, et imposer aux mutuelles des règles univoques de conservation des historiques d'attestations.

A VOUS de DECIDER !

Voilà exposées 25 propositions d'évolution de nomenclature. Ce ne sont que des propositions, et pas encore – à ce stade - un cahier de revendication. Pour rappel, ce travail est le fruit de réflexions internes à notre association, mais aussi les avis exprimés par nos membres lors de demande d'avis, de rencontres, de nos séances de peer-review.

A vous maintenant de vous prononcer !

Vous pouvez répondre à l'enquête

- soit sur ordinateur en suivant le lien sur la page <https://www.dentiste.be/DisplayPage.aspx?pid=671>
- soit sur smartphone ou tablette en scannant le QR-code (mode horizontal conseillé)



Elections dentaires à l'INAMI : Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Depuis 2003, l'INAMI organise tous les 4 ans des élections dentaires.

2019 sera année d'élections dentaires. Elles se dérouleront en juin, uniquement par voie électronique, via le site internet de l'INAMI.

Ces élections sont importantes pour votre avenir professionnel.

Elles sont destinées à mesurer le « poids » des différentes associations professionnelles représentatives et de leur attribuer les sièges et voix au sein des diverses commissions à l'INAMI.

Actuellement, il y a 4 associations professionnelles représentatives. Par ordre d'importance (nombre de voix aux dernières élections) :

VVT - Verbond der Vlaamse Tandartsen

SMD - Société de Médecine Dentaire

CSD - Chambre Syndicale Dentaire

VBT - Vlaamse Beroepsvereniging Tandartsen

Les associations francophones détiennent actuellement 4 voix sur 10, ce qui est assez logique vu la répartition FR/NL des dentistes, en phase avec la population générale.

Le risque existe toujours de perdre un siège francophone, car on sait que les praticiens francophones se montrent plus enclins à « oublier » de voter.

Vous ne votez pas pour des personnes, mais pour des associations.

Vous ne voterez pas en fonction de promesses électorales, mais en jugeant du travail et de l'aide des associations qui se présentent à vos suffrages.

Chaque association, en fonction des mandats obtenus, présente ses candidats pour les diverses commissions. Il sont alors officiellement désignés par Arrêté royal.

Les Commissions à l'INAMI : leurs rôles

A la manœuvre pour toutes les questions de nomenclature, le **Conseil Technique Dentaire** se réunit chaque mois, le jeudi matin.

Outre la réunion plénière mensuelle, des groupes techniques se réunissent pour examiner et statuer sur les dérogations pour les prothèses (dérogation d'âge et de délai de renouvellement), les prolongations et dérogations de traitements orthodontiques, la préparation des modifications de nomenclature.

Y sont représentés les mutuelles, les associations professionnelles représentatives et les universités. Les travaux sont effectués en présence d'un délégué du SECM (voir infra).

La SMD délègue 4 praticiens qui chaque mois sont présents aux réunions plénières et aux réunions de groupes de travail.

Le Conseil Technique Dentaire est un organe essentiel à la gestion de notre secteur. Son rôle s'est vu renforcer ces dernières années. Faut-il rappeler l'énorme évolution de la nomenclature ces 20 dernières années ?

La **Commission Nationale Dento-Mutualiste** a pour rôle principal la gestion de questions plus politiques et budgétaires et est bien entendu connue pour négocier les fameux Accords Dento-Mutualistes.

Y sont représentées les mutuelles et les associations professionnelles représentatives.

Les réunions sont plus irrégulières car suivent l'actualité des négociations. Elles se déroulent généralement le jeudi après-midi, mais des réunions supplémentaires sont parfois nécessaires en début de soirée, lorsque les négociations ou le calendrier l'exigent.

La SMD y est représentée par 4 praticiens désignés.

Les difficultés actuelles avec l'Accord Dento-Mutualiste, le plus fort taux de déconventionnement comme en Province d'Anvers, des sensibilités différentes sur des sujets comme le trajet de soins ou la gratuité pour les enfants montrent qu'il est essentiel d'assurer votre représentation solide au sein de la Commission Nationale Dento-Mutualiste.

L'organe faïtier se nomme le **Comité de l'Assurance**, qui regroupe l'ensemble des représentants des diverses professions de santé et secteurs, ainsi que les mutuelles. Le Comité de l'assurance ne comporte qu'un seul dentiste, présenté par l'association la plus importante. C'est la VVT qui détient actuellement ce mandat.

Ces réunions se déroulent au sein du Service des Soins de Santé de l'INAMI. Elle se sont complétées depuis 20 ans des réunions des organes qui gèrent l'accréditation pour les dentistes : **Groupe de Direction, Commission d'évaluation et Commission d'appel.**

Y siègent les universités, les mutuelles et les associations professionnelles.

Cela fait plus de 20 réunions l'an pour ces 3 organes.

La SMD y délègue 6 praticiens (3 x 2).

La SMD a joué un rôle très important dans le développement du système d'accréditation. Ses débuts furent fort décriés par une association du côté francophone.

Nos mandataires sont fiers d'avoir fait aboutir en janvier 2019 la gestion « en ligne » du dossier individuel d'accréditation. Plus de 80% des praticiens ont rentré leur demande d'accréditation par voie électronique. Bye-bye la feuille individuelle papier et son envoi par recommandé ! De plus, l'historique des formations suivies y apparaît. Ce qui se révèle bien utile pour pouvoir prouver ses compétences acquises ou renouvelées (ex. AFCN, etc.).

Outre le Service des Soins de Santé, l'INAMI compte un **Service d'Évaluation et de Contrôle Médicaux** : le SECM.

Il comprend les instances disciplinaires de l'INAMI qui vont devoir juger des dossiers mis à charge de praticiens accusés d'actes répréhensibles en matière d'application de la nomenclature (réalité / conformité des soins attestés).

La **Chambre de Première Instance** est complétée par la **Chambre de Recours**. Ces instances sont présidées par un Magistrat aidé dans sa tâche par un nombre égal de représentants de mutuelle et de représentants des associations professionnelles.

La SMD y délègue 8 praticiens (2 x 4).

Un organe faitier surveille l'activité du SECM : **le Comité du SECM**. Siègent à côté des mutuelles et des autres professions de santé et secteurs les représentants des dentistes. Seules les 2 plus grandes associations y sont représentées.

La SMD y délègue 2 praticiens.

Votre avenir

Ce travail quotidien de nos mandataires est sans doute assez mal connu. Pourtant, ce travail influence au quotidien VOTRE pratique. Ces quelques explications vous aurons fait découvrir le travail de vos consœurs et confrères qui vous représentent dans les instances de l'INAMI.

Ils vous aident au quotidien par leur présence dans les instances à l'INAMI.

Mais pour ce faire, ils ont besoin de votre soutien pendant 2 minutes tous les 4 ans : le temps de voter « en ligne » sur le site de l'INAMI. Lors des dernières élections dentaires, force fût de constater que le pourcentage de participation fût assez faible, sans doute à cause du vote uniquement électronique. C'était probablement trop nouveau :

	2003	2007	2011	2015
Nombre de dentistes sur la liste électorale = nombre de bulletins de vote envoyés	8.516	8.715	8.797	9.406
Nombre de dentistes qui ont voté	5.574	5.213	5.815 1.460 électr. 4.355 papier	3.580 uniquement électronique
Pourcentage de participation - en %	65,5	59,8	66,1	38,0

Vous êtes maintenant davantage habitué à utiliser les services « en ligne » de l'INAMI.

Ne laissez pas votre voix au camp des abstentionnistes. On voit ce que cela a donné pour le Brexit !

Outre le nombre de sièges octroyés aux différentes associations représentatives des dentistes, le nombre de voix obtenus conditionne l'octroi de subsides de l'INAMI aux associations. Ce sont ces subsides bien utiles qui nous permettent d'aider les consœurs et confrères qui doivent abandonner leur cabinet en journée pour assister à toutes ces réunions (qui se déroulent en journée). Nous les indemnisons ainsi pour le chômage de leur cabinet durant ces réunions.

Comment vont se dérouler ces élections ?

Les dentistes recevront début juin un courrier de l'INAMI les invitant à voter en ligne. La période de vote sera de 20 jours.

Sur MyInami, vous devrez vous identifier comme vous le faites habituellement, soit avec votre carte d'identité et un lecteur soit via l'application ITSME.

Nous comptons sur la mobilisation des dentistes qui voteront et soutiendront ainsi LEUR association !

Recensement des praticiens par année (2009-2017)

L'INAMI vient de publier ses dernières statistiques à propos du nombre de professionnel de santé.

Le recensement reprend, de 2009 à 2017, par année, l'ensemble des praticiens qui ont une pratique attestée parmi les professionnels en droit de prester.

Le taux d'accroissement annuel est calculé sur la période 2009 à 2017 selon la formule consacrée.

NB : « Praticiens » : il s'agit des praticiens dont on retrouve plus d'une attestation chaque année (pratique attestée).

Nombre des praticiens avec une pratique attestée - Evolution 2007 -2017										
Spécialités / professions	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Accroissement annuel moyen
Dentistes	7.655	7.675	7.777	7.869	7.965	8.108	8.291	8.435	8.516	1,34%
Dentistes généralistes	6.859	6.862	6.953	7.034	7.095	7.221	7.377	7.506	7.550	1,21%
Parodontologie	124	134	139	143	154	162	169	176	180	4,77%
Orthodontie	392	394	399	407	427	432	449	456	479	2,54%
Stomatologues	280	285	286	285	289	293	296	297	307	1,16%

Analyse

Ces chiffres montrent la poursuite de l'accroissement du nombre de dentistes, dentistes qui professent effectivement (activité non nulle).

Il s'agit de chiffres absolus (en nombre de praticiens) qui ne détaillent pas les activités à temps partiel (ou réduction du temps de travail).

De telles données seront disponibles courant de cette année 2019 suite aux analyses détaillées réalisées par la Cellule au sein du SPF Santé publique.

ATTENTION : Le tableau ci-dessus ne comprend PAS les praticiens en formation à un titre professionnel particulier.

Les praticiens en formation, à la date du 31 décembre 2017, figurent dans le tableau ci-dessous :

En formation	code de compétence	Nombre
généraliste	010	238
paro	060	31
ortho	070	46
stomato		36

Parallèlement à cette donnée de « praticiens actifs », l'INAMI suit l'évolution des praticiens « en droit de prester ». Ils sont bien évidemment plus nombreux (9 980 + 351 en formation = 10 331) et comptent parmi eux des praticiens pensionnés, des praticiens en arrêt de maladie, etc., mais qui gardent leur numéro INAMI.

A cet égard, nous aimerions couper les ailes à une idée fautive, mais couramment répandue : « qu'un praticien pensionné qui garde son numéro INAMI bloquerait le numéro INAMI d'un jeune ». C'est une affirmation complètement fautive ! En effet, les simulations de « force de travail » nécessaire pour l'avenir sont calculées en tenant compte de l'activité réelle des prestataires (actif / non actif, et niveau d'activité), traduite en équivalents temps plein.

Les calculs de planification se basent sur les profils INAMI des praticiens **ET** sur leurs revenus professionnels (après une procédure de couplage, mais avec anonymisation des données). Nous vous informerons de la publication de ces données détaillées.

MD - 8 avril 2019

Source : <https://www.riziv.fgov.be/fr/statistiques/soinsdesante/2018/Pages/nombre-dispensateurs-soins-individuels.aspx>

Nouveau code des sociétés : Quels sont les impacts pour votre société ou la création de votre future société ?

Le nouveau Code des sociétés et des associations a été approuvé le 28 février 2019 et la mise en vigueur est prévue pour le 1^{er} mai 2019. Il faut savoir que c'est un processus qui a débuté il y a plus de 3 ans et qui fût mené par le Ministre de la Justice Mr K. Geens, qui a mis en place un groupe de travail d'experts universitaires afin de travailler sur ce nouveau Code. Celui-ci a subi d'importantes modifications qui ont pour objectifs de le rendre plus flexible, simplifié ainsi que plus moderne.

Nous allons aborder les principales modifications ainsi que les impacts de ce nouveau droit des sociétés sur votre société et/ou future société.

LES 4 PRINCIPALES MODIFICATIONS :

Nous ne pouvons pas aborder toutes les modifications compte tenu de cette grande réforme, nous reprenons ci-dessous les 4 modifications qui seraient sujettes à retenir votre attention :

1. Diminution drastique du nombre de formes de société

Actuellement dans le droit des sociétés et avant la réforme du nouveau code, il y avait 17 formes de sociétés différentes. Un des objectifs étant la simplification, celle-ci prend tout son sens, car nous ne trouverons plus dans le nouveau code que 9 formes de sociétés, dont trois qui sont moins connues (Société Européenne, Société Coopérative Européenne et Groupement Européen d'Intérêts Economique).

Dès la mise en vigueur de la réforme du code, il restera les sociétés suivantes :

- **La société simple** : C'est une société sans personnalité juridique, il n'a pas été prévu dans le code des initiales comme pour toutes les autres formes. Celle-ci est comparable à la société de droit commun. Elle pourra également prendre deux autres formes : la Société en Nom Collectif (SNC) et la Société en Commandite (S. Comm).
- **La société à responsabilité limitée (SRL)** : C'est la nouvelle version de la société privée à responsabilité limitée (SPRL), vous pouvez constater que son caractère «Privé» est perdu. La SRL pourra être aussi ouverte qu'une Société Anonyme (SA), elle pourra librement céder les actions comme dans une SA. Dans la SRL, on ne parlera plus de « part de société », mais « d'action », il n'y aura plus « de gérant », mais « un administrateur » et il n'y aura plus « une assemblée générale des gérants », mais « une assemblée générale des actionnaires »;
- **La société anonyme (SA)** : Il s'agit de la société anonyme actuelle, contrairement à la dernière celle-ci ne subira pas de grand changement. Dans la SA, il y aura la possibilité de n'avoir qu'un seul actionnaire, il y aura trois formes d'administration différentes de la SA ;
- **La société coopérative (SC)** : La SC sera une société à responsabilité limitée, vous pouvez constater que la SCRI disparaîtra purement et simplement. Elle sera réservée au mouvement coopératif.

La question à se poser : qu'est-ce qu'un mouvement coopératif ? J'ai repris la définition que Mr J. Dohet de la CRISP « A produire des biens ou services en poursuivant une finalité d'utilité collective, en accordant la primauté à l'humain sur le capital, et en faisant le choix d'une lucrativité limitée ».

2. Constitution de société :

Pour les nouvelles constitutions, il y a plusieurs modifications : Plus de capital minimum, renforcement du plan financier.

La notion du capital disparaît pour SRL et SC, il fallait prévoir un capital minimum de 18.550,00 € pour les SPRL et SC, cette règle a été abrogée et n'est plus d'application. La notion du capital minimum a été remplacée par une obligation de disposer de moyens propres suffisants lors de la constitution. En d'autres mots, si le plan financier démontre que vos moyens propres de 4.000,00 € suffisent pour la constitution de la société vous pourrez libérer uniquement ce montant.

Comme évoqué ci-dessus, vu qu'il n'y a plus de capital minimum, il sera important de montrer dans le plan financier les moyens propres suffisants lors de la constitution. Le nouveau plan financier se tient en 7 rubriques :

- Une description précise de l'activité projetée ;
- Un aperçu de toutes les sources de financement à la constitution (en ce compris la mention des garanties fournies) ;
- Un bilan d'ouverture établi conformément à un schéma à définir par le Roi et des bilans projetés après douze et vingt-quatre mois ;

Maurizio D'AURIA

Manager, Tax & Development chez Deg & Partners
(Cabinet d'Expert-Comptable)
Professeur à l'EPHEC

Président du Conseil des Jeunes de l'Institut des Experts-Comptables
Chaque année, Co-auteur du Manuel Ippn condensé de 1.000 pages
d'informations fiscales disponible chez www.taxandmanagement.be

Maurizio D'AURIA est joignable par email à l'adresse :
Maurizio.dauria@degandpartners.com

Il est aussi joignable au +32 2 247 39 34
ou sur son GSM +32 486 210 234

- Un compte projeté de résultats après douze et vingt-quatre mois, établi conformément au schéma à définir par le Roi ;
- Un budget des revenus et dépenses projetés pour une période d'au moins deux ans à compter de la constitution ;
- Une description des hypothèses retenues lors de l'estimation du chiffre d'affaires et de la rentabilité prévus ;
- Le cas échéant, le nom de l'expert externe qui a apporté son assistance lors de l'établissement du plan financier

La volonté du législateur a été de ne pas rendre obligatoire la rédaction du plan financier par un professionnel économique. Néanmoins, dans la pratique, il est fort probable que la complexité accrue du plan financier rende l'assistance d'un expert-comptable souvent indispensable, car seul un professionnel économique sera en mesure d'établir un plan financier de manière qualitative. A noter que les SA ont toujours l'obligation du capital minimum et devront tout de même respecter ce nouveau plan financier en sept rubriques.

3. Abrogation de la réglementation des quasi-apports

Lors du passage entre le statut d'indépendant vers la société, il est possible de vendre le fonds de commerce ou le fonds civil, en pratique on parle de vente de clientèle, clientèle ou même de vente de goodwill. Cette opération peut se faire sous forme d'apport en nature ou sous forme de quasi-apport. Le quasi-apport est une vente qui a lieu endéans un délai de deux ans à partir de la constitution de la société, et si la contre-valeur de ce bien représente au moins un dixième du capital souscrit. Il y a une obligation d'avoir un rapport spécial établi par un réviseur d'entreprise dont la mission est indiquée si les valeurs auxquelles conduisent ces modes d'évaluation correspondent au moins à la rémunération attribuée en contrepartie de l'acquisition. La notion du quasi-apport disparaît pour les sociétés qui ont constitué leur société après le 1^{er} mai 2019, cela permettra à l'actionnaire de se passer du rapport du réviseur, toutefois, même si celui-ci n'est plus obligatoire, nous recommanderons de faire une valorisation par une tierce personne afin de vérifier que le montant correspond bien à la réalité.

4. Dispositions impératives vers dispositions supplétives

L'objectif du nouveau code est de rendre le droit plus flexible et de donner plus de libertés aux actionnaires, Il y aura la possibilité de déroger plus facilement au régime légal par le biais des statuts de la société. La transformation des dispositions impératives vers des dispositions supplétives, ne sera applicable que pour autant qu'il n'y soit pas dérogé par la voie statutaire.

QUELS SONT LES IMPACTS POUR VOTRE SOCIÉTÉ OU FUTURE SOCIÉTÉ ?

Il est important de savoir que la mise en place du nouveau droit des sociétés se fera en plusieurs étapes :

Dès le 1^{er} mai 2019, toutes les nouvelles sociétés seront constituées en appliquant les nouvelles règles. En conclusion, à partir de cette date, on constituera une SRL et non plus une SPRL, il ne sera plus possible de créer une société que sous la forme reprise ci-dessus. Toutes les sociétés constituées avant le 1^{er} mai 2019 auront la possibilité de mettre leurs statuts en conformité avec le nouveau droit des sociétés. Vous pourrez avoir le choix et ne serez pas encore **obligé** de mettre en conformité avec le nouveau code des sociétés en cas de modification des statuts.

Dès le 1^{er} janvier 2020, c'est le début de la période transitoire, pour une société créée avant le 1^{er} mai 2019 et que vous désirez faire une modification statutaire, vous aurez l'obligation de mettre en conformité ses statuts suivant le nouveau code des sociétés et celui-ci sera applicable.

Dès le 1^{er} janvier 2024, qui marque la fin de la période transitoire durant laquelle les sociétés auront dû mettre leurs statuts en conformité avec le nouveau code. Si vous n'avez pas adapté vos statuts, le législateur a prévu que les membres de l'organe d'administration seront personnellement et solidairement responsables des dommages subis par la société, par des tiers résultant du non-respect de cette obligation. Il n'y aura pas d'autres sanctions que la mise en cause de la responsabilité des administrateurs. Dans certains cas particuliers, le délai peut être prolongé au 30 juin 2024.

EN CONCLUSION !

Si vous souhaitez constituer votre société, nous vous recommandons de le faire après le 1^{er} mai 2019 afin que vos statuts soient en conformité avec le nouveau code et de vous **accompagner d'un professionnel** pour l'établissement du plan financier ainsi que pour la préparation de vos statuts.

Pour les sociétés créées avant le 1^{er} mai 2019, il est important de faire la modification des statuts avant le délai du 1^{er} janvier 2024, et si durant l'année 2019, vous faites une modification de statut, nous vous recommandons de revoir l'entièreté de vos statuts afin de les mettre en conformité suivant le nouveau code des sociétés.



Après les ARNAQUES au RGPD, les **ARNAQUES** aux **PAGES d'OR**

Une membre nous a fait part d'un nouveau démarchage suspect et d'une facture tout aussi suspecte reçue. Nous avons également eu un contact avec 2 autres membres. Nous sommes dès lors entrés en contact avec la société qui édite les Pages d'Or.

Ceux-ci nous confirment qu'il s'agit d'une tentative d'arnaque. Voir ci-après.

Soyez très prudent avec les démarchages téléphoniques.

Mettez en garde votre **personnel assistant** qui parfois se laisse abuser lors de ces appels téléphoniques.

FCR Media, éditeur des pages d'or communique à ce sujet.



Avertissement : Fraude pages-dor.be

Cher Client, chère cliente,

Attention : FCR Media, éditeur des pages d'or, a remarqué qu'une entreprise frauduleuse envoie des e-mails à des clients en son nom. Dans ces mails, les fraudeurs proposent un contrat d'un an où des annonces en ligne sont vendues. Nous vous conseillons fortement de ne pas accepter l'offre et surtout de ne pas signer le contrat ni d'effectuer un paiement. Il s'agit d'une escroquerie.

Vous pouvez reconnaître ces e-mails frauduleux :

- Au logo utilisé, à la place du logo de FCR Media
- À l'adresse de l'expéditeur, par exemple bernard@pages-dor.be ou andredupont@pages-dor.be
- Au sujet qui s'intitule « Votre fiche d'entreprise »

Nos conseils :

- Méfiez-vous des e-mails dont les adresses se terminent par @pages-dor.be
- Nos e-mails se terminent toujours par fcrmedia.be, jamais par pages-dor.be
- Ne signez aucun contrat et n'effectuez aucun paiement
- Déposez une plainte auprès du [Service de lutte contre la fraude du Service public fédéral Economie](#)
- Pour toute question, envoyez un mail à l'adresse info@fcrmedia.be

Les avocats de FCR Media intentent actuellement des poursuites judiciaires contre ces fraudeurs connus.

Attention : ceci est le logo de l'organisation frauduleuse



Paiement électronique des consultations: quels avantages pour les professionnels de la santé et leurs patients ?

En Belgique, payer par carte est devenu un véritable réflexe, qu'il s'agisse de gros ou de petits montants. Cette tendance est en constante évolution depuis plusieurs années et semble s'accélérer avec, notamment, l'arrivée d'alternatives en termes de solutions de paiement électronique, comme les téléphones portables et les montres connectées. Il est dès lors surprenant de constater que le monde médical accuse, pour sa part, un retard significatif en matière d'acceptation du paiement électronique.

En effet, plus d'un dentiste sur quatre (28%) ne permet pas à ses patients de payer par carte. En revanche, presque tous (95%) acceptent d'être réglés en liquide, et ce malgré les risques liés à la manipulation du cash comme l'insécurité, les consultations impayées, une moins bonne maîtrise de sa comptabilité et la nécessité de se rendre à sa banque régulièrement.

Si payer en espèces apparaît pour l'heure comme un moyen naturel de régler une consultation, la digitalisation croissante des services et les besoins évolutifs des patients nécessitent une adaptation des usages du monde médical.

Aujourd'hui, imposer à ses patients d'aller retirer de l'argent au distributeur avant de venir en consultation est une pratique qui ne favorise pas le confort des patients.

Il est évident que les besoins des professions médicales diffèrent de ceux des commerçants et il est dès lors essentiel pour les professionnels de la santé d'avoir accès à un service qui réponde à leurs exigences et aux spécificités de leur métier.

Méthodes de paiement acceptées par les professionnels de la santé

DENTISTES

Cash	95%
Virement bancaire	83%
Carte de débit	72%
Carte de crédit	17%

MÉDECINS ET SPÉCIALISTES

Cash	98%
Virement bancaire	75%
Carte de débit	27%
Carte de crédit	10%

Des différences de taille entre les disciplines

Afin de faire le bilan du secteur médical en matière de paiement et d'identifier les raisons de son retard, l'institut d'étude IPSOS, mandaté par Mastercard, a réalisé une grande enquête auprès des médecins généralistes et spécialistes, dentistes et vétérinaires de Belgique¹.

Parmi les résultats de l'étude, le constat le plus surprenant concernait les différences drastiques qui existent entre les différentes disciplines vis-à-vis de l'adoption du paiement électronique.

Ainsi, alors que 72% des dentistes offrent le paiement électronique, seuls 27% des médecins généralistes acceptent d'être réglés par carte bancaire en consultation.

Pour quelle raison les professionnels de la santé hésitent-ils encore à passer au paiement électronique? D'après les résultats de l'étude, ces derniers ne seraient pas encore entièrement familiarisés avec les avantages que ce mode de paiement représente pour eux et pour le patient. Ils recherchent également certains services et une offre financière conformes à leurs besoins et à leurs souhaits.

Les professionnels de la santé recherchent une solution adaptée, à un tarif réduit

Pour plus d'un praticien interrogé sur deux (55%), les frais liés à l'utilisation d'un terminal représentent le principal obstacle au paiement électronique, et en particulier le coût par transaction. L'enquête révèle donc le besoin criant d'un service de paiement disponible dans un package *All In* à un prix transparent.

Pour le professionnel de la santé, la fiabilité est un élément important afin d'assurer une expérience patient optimale :

il désire être rassuré sur la fiabilité du terminal de paiement et, en cas de problème, souhaite bénéficier d'un service rapide et professionnel.

Enfin, l'étude montre qu'une bonne assistance lors de l'installation du terminal ainsi que la possibilité de sortir facilement des rapports de transactions pour suivre sa comptabilité sont des éléments indispensables à l'adoption du paiement électronique.

“

Pour moi, le paiement électronique présente de nombreux avantages. Je trouve que ça permet d'avoir une meilleure relation avec les patients. Je peux papoter avec eux pendant que la transaction se fait, alors qu'avec du cash, on est obligé de rester concentré. Il y a aussi le fait de ne pas devoir manipuler d'argent ni de devoir aller à la banque. Avec des horaires de médecin, c'est vraiment compliqué de trouver le temps d'y aller. C'est aussi un gain de temps puisque les transactions électroniques se font instantanément, et puis surtout c'est sécurisé : pas de risque de vol, certitude qu'il s'agisse du montant correct et puis pas de risque d'avoir affaire à des faux billets. On est sûr que le patient va payer tout de suite, alors qu'avec le cash, c'est pas toujours le cas. J'ai déjà eu le cas de patients qui promettaient de faire un virement, mais j'ai dû leur rappeler parce qu'ils avaient oublié. Avec les transactions électroniques, je n'ai plus ce problème. ”

F. C., Dentiste à Dhain

Plus d'un dentiste sur quatre (28%) ne permet pas à ses patients de payer par carte, malgré les risques liés à la manipulation du cash



La digitalisation croissante des services et les besoins évolutifs des patients nécessitent une adaptation des usages du monde médical

Paiement par carte : un atout pour les praticiens et les patients

À côté des praticiens encore hésitants, il y a les convaincus : 82% des répondants utilisant un terminal de paiement sont très satisfaits de ce mode de paiement. Pour ces derniers, le paiement électronique comporte des avantages notoires comme une sécurité accrue, la diminution drastique des impayés, la facilité d'usage pour leur patientèle, ainsi que la rapidité et la simplification de la comptabilité et du travail administratif.

Selon les praticiens interrogés, l'un des bénéfices considérables du paiement électronique est la sécurité. Plus d'un praticien sur deux (58%) avoue en effet ressentir de l'insécurité lorsqu'il se rend à la banque pour déposer de l'argent liquide. 72% des praticiens qui ne possèdent pas de terminal de paiement estiment d'ailleurs que le paiement électronique pourrait leur apporter plus de sécurité.

72%
des praticiens qui ne possèdent pas de terminal de paiement estiment que le paiement électronique pourrait leur apporter plus de sécurité

Enfin, l'étude montre qu'un terminal constitue une solution appropriée pour les patients qui n'ont pas ou pas assez d'argent liquide sur eux lors d'une consultation. En proposant le paiement par carte comme alternative possible, le professionnel de la santé augmente la garantie de paiement et se préserve de relancer ses patients après coup pour percevoir ses honoraires, ce qui n'est agréable ni pour le patient, ni pour le praticien.



Si le paiement électronique facilite la vie du praticien, cela vaut également pour ses clients

D'après les témoignages recueillis, les praticiens ayant adopté le paiement électronique soulignent que cette forte diminution des impayés leur permet souvent de couvrir les frais liés au terminal de paiement.

Optimiser « l'expérience patient »

Si le paiement électronique facilite la vie du praticien, cela vaut également pour ses patients. La popularité croissante du paiement électronique en Belgique en témoigne : une part grandissante de la population choisit de sortir sa carte au moment de payer.

Et les avantages sont nombreux lors d'une consultation :

- Confort : les patients ne doivent pas se rendre à un distributeur de billets avant de venir à la consultation, ce qui permet d'éviter des situations compliquées où le patient n'a pas la somme requise lors des visites à domicile.
- Sécurité : les patients évitent de transporter de l'argent liquide sur eux.
- Tranquillité : les patients sont toujours en mesure de payer, même sans savoir à l'avance le montant des honoraires.
- Hygiène : la patientèle ne manipule pas de billets de banque, importants vecteurs de bactéries.

¹ Etude réalisée auprès de 232 professionnels de la santé (médecins généralistes, spécialistes, dentistes et vétérinaires) en Belgique et portant sur leur acceptation du paiement électronique en janvier 2018.

82%
des répondants utilisant un terminal de paiement sont très satisfaits de ce mode de paiement

Les avantages du paiement par carte pour le praticien*

- 98% Paiement facile pour les patients
- 93% Plus sûr car moins d'espèces
- 88% Possibilité de paiement pour les patients qui n'ont pas de liquide sur eux
- 86% Plus sûr car il ne faut pas aller à la banque avec beaucoup de liquide
- 74% Réception plus rapide des paiements
- 68% Moins de chances de faire des erreurs de compte

* pour les professionnels de la santé interrogés qui acceptent les paiements par carte

“

Dans ce cabinet, ça fait 9 ans que nous possédons un terminal de paiement, et c'est vrai que c'est vraiment pratique. Pour les patients, c'est le moyen de paiement le plus populaire, tout simplement parce que c'est le plus simple et le plus rapide pour eux. Mais pour nous également. C'est facile, plus rapide puisqu'il ne faut pas aller déposer l'argent à la banque, il va directement sur le compte bancaire. Et puis c'est plus sécurisé aussi : il n'y a plus de cash dans le cabinet, donc pas de risque de vol.”

K. P., Assistante Dentiste à Anvers



Et si vous preniez soin de vous ?

Ingenico One MediPay.

La solution de paiement qui prend soin des professionnels de la santé.

- > Un package **All In** 100% transparent
- > Des **formalités réduites** au minimum, et une activation en à peine 10 jours
- > Un **support efficace** pour l'activation du terminal
- > Un service d'assistance **7 jours sur 7**
- > Un **reporting efficace** pour simplifier votre comptabilité
- > L'acceptation de **toutes les cartes** et **moyens de paiement électroniques**
- > Un **renforcement** de votre sécurité
- > **Moins d'impayés** et de démarches de recouvrement
- > Une **vraie facilité** pour vos patients

Plus d'infos :
ingenico.be/fr/medipay
0800 94 044



Offre de lancement

Achat terminal, installation et 200 transactions par mois.

55€ / mois la 1ère année, 35€ / mois ensuite.



ingenico | One
+MediPay

Offre exclusive réservée aux professionnels de la santé, et valable jusqu'au 31/08/2019



Formation Continue

SOMMAIRE FORMATION CONTINUE

30	PEER-REVIEW RGPD	10/05
31	E-SANTÉ – LIÈGE	16/05
32	LES SUTURES	18/05
33	RÉANIMATION	23/05
34	DOULEURS ORO-FACIALES	24/05
35	RELATION AU TRAVAIL	6/06
36	FACETTES, INLAYS, ONLAYS	8/06
37	8^{ÈME} CONGRÈS	10-11-12/10
38	8^{ÈME} CONGRÈS PROGRAMME	10-11-12/10
40	8^{ÈME} CONGRÈS BULLETIN D'INSCRIPTION	10-11-12/10
42	8^{ÈME} CONGRÈS ACCRÉDITATION	10-11-12/10
43	ILS NOUS SOUTIENNENT DÉJÀ	
45	APNÉES OBSTRUCTIVES DU SOMMEIL	16/11
46	PEER-REVIEW	30/11
47	RADIOPROTECTION	30/11
49	STUDY-CLUBS	

PEER-REVIEW

📅 LE 10 MAI 2019 🕒 DE 14H00 À 15H30 OU DE 15H45 À 17H15



RGPD ?

Cette Peer-Review est destinée à aider les dentistes à y voir plus clair dans leurs obligations.

2 sessions sont programmées, une à 14h, l'autre à 15h45.

Choisissez celle à laquelle vous voulez participer.



Maison des Dentistes :

Avenue De Fré 191 - 1180 Bruxelles



P BOGAERTS



2 peer-review de 1h30
Formation continue 3 hrs.

Détails & Inscription

sur www.dentiste.be

ou par téléphone au 02 375 81 75

DENTISTE & E-SANTÉ

LE 16 MAI 2019

DE 9H30 À 13H00

WORKSHOP

COMPLET
PROCHAINE DATE 5 JUILLET
BRUXELLES


Est-on en marche vers une informatisation obligatoire des cabinets dentaires ?

Si le plan « e-santé » des Autorités est resté longtemps au stade de concepts, aujourd'hui on assiste à une concrétisation rapide, voire à une marche forcée vers sa réalisation.

Programme : Le workshop d'une durée de 3 heures se décompose en une partie théorique et une partie pratique.

1. Va-t-on vers une informatisation obligatoire ?
2. Les modules MyCarenet, dans le cadre du tiers-payant, le trajet de soins, la disparition futures des attestations de soins papier, ...
3. La prescription électronique via l'application « Paris ».
4. Les échanges d'informations de données médicales entre praticiens et avec le médecin généraliste ou autres prestataires de soins : e-DMG (dossier médical global), schéma de médication, prescriptions, échange de RX, ...
5. la eHealthBox.
6. Primes télématiques
7. Les diverses identifications électroniques.

 **BNP PARIBAS FORTIS Liège :**
Place Xavier Neujean 8/10, 4000 LIEGE

 **Michel DEVRIESE :**
Prescription électronique, MyCarenet, e-Healthbox, ...



Accr. 37328 20 UA dom 2
Formation continue 3hrs

Détails & Inscription

sur www.dentiste.be
ou par téléphone au 02 375 81 75

LES SUTURES

📅 LE 18 MAI 2019 ⌚ DE 09H00 À 13H00

WORKSHOP

COMPLET
PROCHAINE DATE 21 SEPT.
BRUXELLES

Un workshop qui vous apprendra les sutures sous toutes les coutures !

Un fil, une aiguille, un porte-aiguille, vous voilà prêt(e) à réaliser les points les plus sophistiqués...

Programme :

1. Différents types de plaies
2. Caractéristiques des fils de suture, et lesquels utiliser en fonction des plaies
3. Les techniques de suture
4. Exercices pratiques

 **Maison des Dentistes**
Avenue De Fré 191 - 1180 Bruxelles

 **Dr Cyrille VOISIN**
Types de fils, différents points



Accr. 37030 20 UA dom 6
Formation continue 3hrs

Détails & Inscription

sur www.dentiste.be
ou par téléphone au 02 375 81 75

RÉANIMATION

LE 23 MAI 2019 DE 09H00 À 17H00

WORKSHOP



Ne soyez pas désespéré lorsqu'un patient fait un malaise dans votre cabinet. Apprenez les bons réflexes, les gestes qui sauvent. Restez maîtres de la situation...

1. *La chaîne des secours en Belgique*
2. *La réanimation cardio-pulmonaire de base (théorie)*
3. *Le défibrillateur externe automatisé (théorie, rappel de la loi)*
4. *La réanimation cardiopulmonaire de base avec utilisation du défibrillateur (théorie)*
5. *Les pathologies médicales au cabinet dentaire :
L'hyperventilation - La crise d'épilepsie - Le choc anaphylactique
L'hypoglycémie - Le malaise vagal - L'inhalation de corps étranger
Discussion de cas vécus et débat - La trousse de secours du dentiste*
6. *Exercices pratiques et mise en situation*



Maison des Dentistes

Av. De Fré 191 - 1180 Bruxelles



Bertrand DASSARGUES

Urgences, réanimation



Accréditation demandée 40 UA dom 1
formation continue 6hrs

Détails & Inscription

sur www.dentiste.be

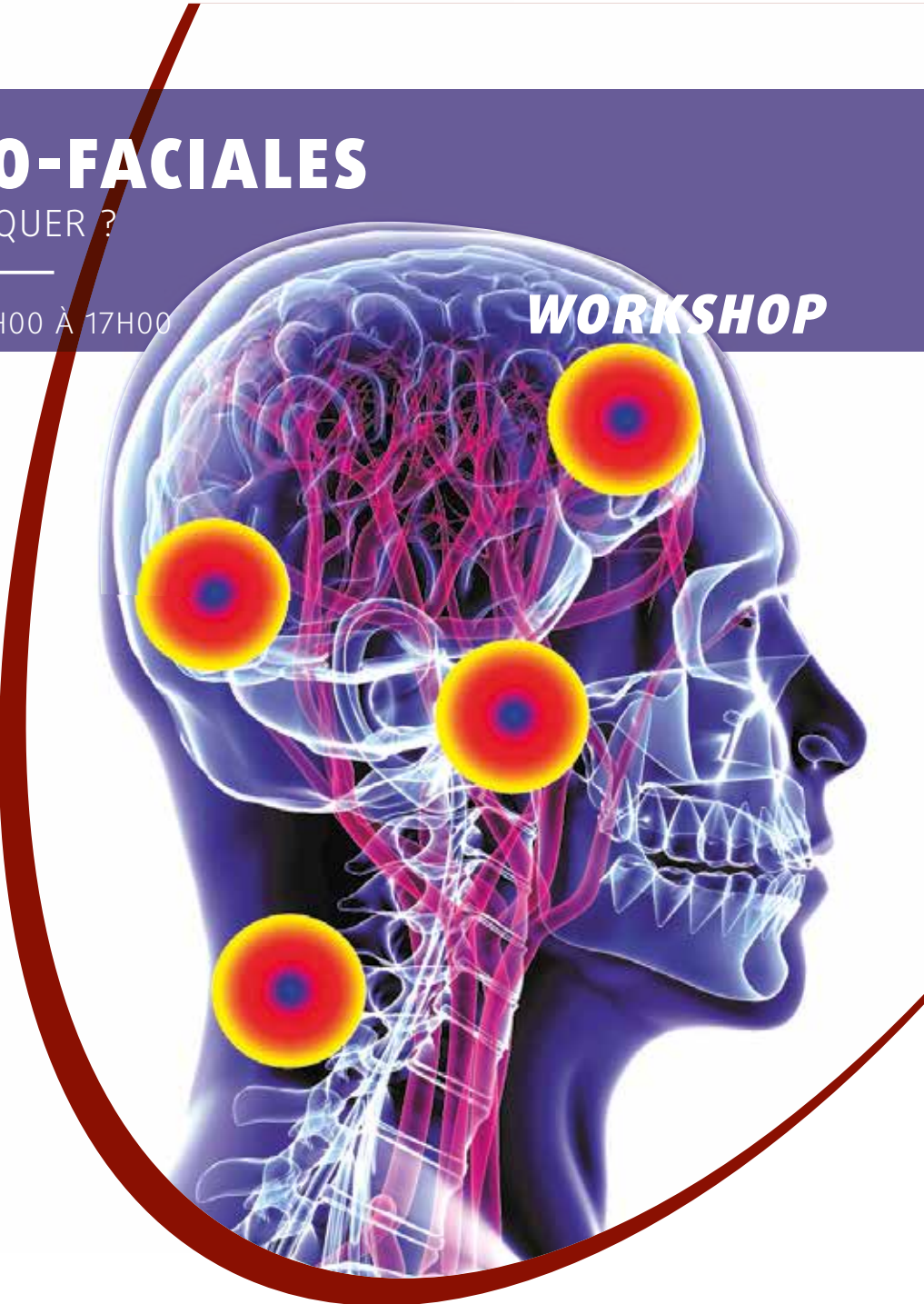
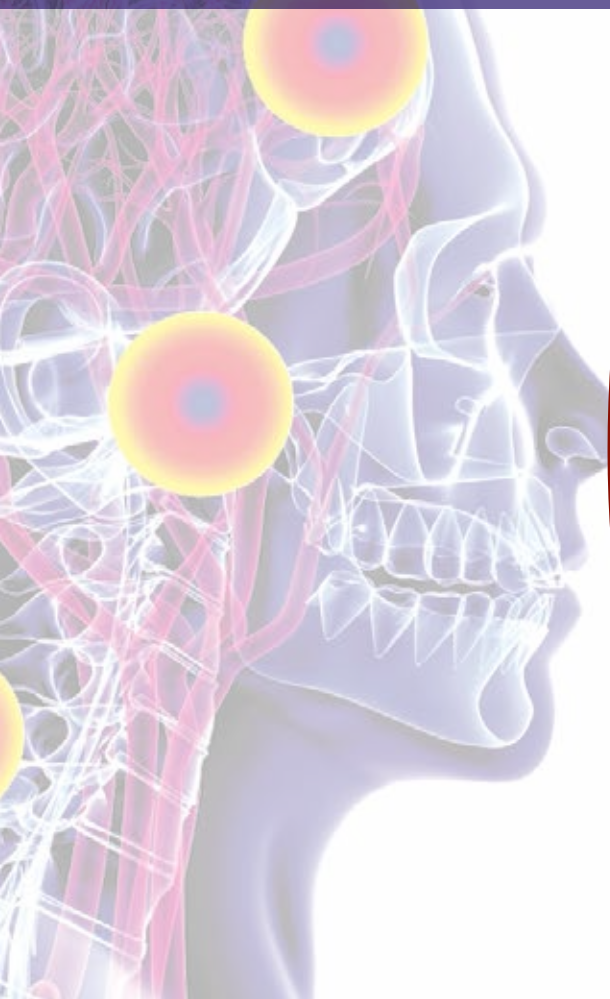
ou par téléphone au 02 375 81 75.

DOULEURS ORO-FACIALES

COMMENT LES DIAGNOSTIQUER ?

LE 24 MAI 2019 DE 09H00 À 17H00

WORKSHOP



Les douleurs oro-faciales concernent beaucoup de personnes et peuvent être des problèmes importants de santé publique tant par les souffrances qu'elles occasionnent que par le coût social en soins de santé et en absentéisme qu'elles peuvent induire.

Les causes de ces perturbations se retrouveront principalement dans les tissus musculaires, articulaires et neurologiques.

Ce workshop mettra l'accent sur le diagnostic.

De nombreux exercices de palpation seront réalisés afin d'obtenir un diagnostic différentiel.

Maison des Dentistes :
Avenue De Fré 191 - 1180 Bruxelles

Marc RENGUET :
Workshop



Accr. demandée 10 UA dom 1
Accr. demandée 30 UA dom 7
Formation continue 6 hrs.

Détails & Inscription
sur www.dentiste.be
ou par téléphone au 02 375 81 75

RELATION AU TRAVAIL

📅 LE 6 JUIN 2019 ⌚ DE 09H00 À 17H00

WORKSHOP

Au delà de la rigueur et la précision que demande le métier de dentiste, celui-ci se voit confronté dès ses études à une difficulté trop souvent négligée; la relation. Lors des études universitaires, le dentiste n'apprend pas vraiment toutes les clés de la relation qui permettraient d'améliorer l'ambiance au cabinet, le rapport avec les patients et les collaborateurs mais aussi de ce qui pourrait faciliter l'adhérence au traitement....

Programme :

1. Comment fonctionne notre cerveau
2. Comment entrer en relation avec le patient
3. Comment choisir ses mots et quelle posture corporelle adopter
4. Comment montrer de l'empathie sans tomber dans le piège de la compassion.

Vous apprendrez :

A découvrir quels champs de manoeuvre face à la peur (du dentiste et/ou du patient)

A développer votre sens de l'observation pour mieux comprendre et donc mieux agir ...

 **Maison des Dentistes :**
Avenue De Fré 191 - 1180 Bruxelles

 **Fatima AZDIHMED :**
Techniques de communication



Accr. 37423 40 UA dom 2
Formation continue 6hrs

Détails & Inscription

sur www.dentiste.be
ou par téléphone au 02 375 81 75.

FACETTES - INLAYS - ONLAYS

LE 8 JUIN 2019 DE 09H00 À 18H00

WORKSHOP

COMPLET

**PROCHAINE DATE 14 DEC.
HERVERLEE (LOUVAIN)**

La demande esthétique de nos patients est en continuelle croissance tant pour la forme que pour la teinte des dents visant à améliorer leur sourire. Outre les traitements d'éclaircissement très à la mode, l'utilisation des facettes représente une alternative également très médiatisée. Souvent peu enseignée à l'université, et en conséquence peu pratiquée, l'utilisation des facettes et des inlays-onlays en céramique ou composite, s'avère parfois un vrai challenge.

Programme :

1. *Inlays-Onlays : de la théorie à la pratique, de la préparation au collage.*
2. *Inlay en céramique ou en composite ? Peut on faire un Inlay sur une dent devitalisée ?...*
3. *Facettes en céramique : préparation, prise d'empreintes et fabrication des provisoires.*
4. *Collage et polissage des facettes. Choix du système adhésif. Comment pré-traiter les facettes avant le collage ?...*



Campus Heverlee :

Interleuvenlaan 33 - Heverlee (Louvain)



Dr Joseph SABBAGH :

Facettes, inlays, onlays



Accréditation 36545 - 40 UA dom 4
Formation continue 6 hrs.

Détails & Inscription

sur www.dentiste.be
ou par téléphone au 02 375 81 75.

8^{ème} Congrès

Société de Médecine Dentaire



10 - 11 - 12
OCTOBRE 2019

DOLCE
HOTELS AND RESORTS[®]
LA HULPE BRUSSELS

www.dentiste.be

PROGRAMME*

JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Salle A

Matin

09:00-10:30

L-PRF : l'avenir pour une guérison optimale de l'os et des tissus mous ?

Marc QUIRYNEN

Conférence en Anglais, traduction simultanée en français

11:00-12:30

Intérêt du digital workflow dans le traitement implantaire utilisant le concept de mise en charge immédiate

Laurent SERS

Après-midi

14:00-17:30

Optimiser l'assemblage des restaurations indirectes

Romain CHERON

Maxime DROSSART

Travaux Pratique

Matin

9:00-12:30

Empreintes optiques avec différents systèmes

Olivier DUMORTIER,

Rémi BOULIER

9:00-12:30

Le dentiste face à la e-Santé

Michel DEVRIESE

JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Salle B

Matin

09:00-12:30

Facettes minimalement invasives en céramique feldspathique : quand les techniques traditionnelles sont au service de la dentisterie contemporaine - pose en live

Vincent JEANIN, Sébastien MOSCONI

Après-midi

14:00-17:30

Réalisation en direct de restaurations fraisées

Alain VANHEUSDEN

Travaux Pratiques

Après-midi

14:00-17:30

Astuces et outils pour l'interprétation du CBCT

Bart VANDENBERGHE

14:00-17:30

Petite chirurgie

Geoffrey LECLOUX

Prothésistes

Matin

9:00-10:30

La Synergie Cabinet-Laboratoire : Une Parfaite Maîtrise du Flux Numérique

David HAMOU,

Mickael BRILLOUET

11:00-12:30

De l'émulation à la révolution : le système eLAB® de Bio Emulation

Djemaël IBRAHIMI

Prothésistes

Après-midi

14:00-15:30

Facettes céramique : technique du passé au service du présent

Sébastien MOSCONI

16:00-17:30

La photographie au laboratoire

Djemaël IBRAHIMI

Conférence inaugurale

18:00-19:00

La vie au-delà du système solaire: de la science-fiction à la science

Michaël GILLON

19:00-20:00

Dégustation de bières trappistes et de fromages d'abbayes

VENDREDI 11 OCTOBRE 2019

Salle A

Matin

09:00-12:30

Des décisions fondées sur "l'Evidence based" - cela a-t-il vraiment de l'importance au fauteuil ?

Alonzo CARRASCO LABRA,
Flores MIR

Après-midi

14:00-15:30

Progrès technologiques et biologiques : quel impact clinique en endodontie ?

Julian LEPRINCE

16:00-17:30

La gestion d'alvéole d'extraction : Pourquoi ? Quand ? Comment ?

Jérôme LASSERRE

Travaux Pratiques

Matin

09:00-12:30

Utilisation du L-PRF dans la cavité buccale (en anglais)

Pour assister à ce TP, il faut avoir suivi la partie théorique du jeudi matin

Marc QUIRYNEN

Assistant(e)s

Salle Cocobolo

09:00-12:30

Assistant(e) dentaire : Gérer mon stress, mieux communiquer et éviter les conflits

Fatima AZDIHMED

14:00-15:30

Prévention des infections au cabinet dentaire

Anne SIMON

16:00-17:30

Le métier et les études d'hygiéniste

Thekla ROOSE

VENDREDI 11 OCTOBRE 2019

Salle B

Matin

09:00-12:30

Grefe osseuse allogénique par abord tunnelisé, chirurgie en live

Laurent VENET,
Michel PERRIAT,
Baptiste RENARD,
Christophe MÉDARD

Après-midi

14:00-15:30

Ortho planifiée par ordinateur

Jean-Marc RETROUVEY

*Conférence en Anglais, t
raduction simultanée en français*

16:00-17:30

Hypnose Médicale VS MEOPA : Duel ou Duo ?

Kenton KAISER

Travaux Pratiques

Après-midi

14:00-17:30

Le dentiste face à la e-Santé

Michel DEVRIESE

14:00-17:30

Photographie numérique

Alain VANHEUSDEN

Soirée

18:30-20:00

Wine man show

Eric BOSCHMAN

20:00-21:30

Repas

21:30-00:00

Karatokés

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019

Salle Canopée

Matin

09:00-12:30

Réhabilitation des dents fortement abrasées par la 3 Steps Technique

Francesca VAILATI

(*) Ce programme peut être sujet à modifications.



BULLETIN D'INSCRIPTION (prière de remplir un formulaire par personne)

8^{ème} CONGRÈS de la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE 10-11-12 Octobre 2019

À renvoyer à la SMD Avenue De Fré 191 1180 BRUXELLES ou à faxer au 02 375 86 12 ou à scanner et envoyer par mail à secretariat@dentiste.be

Nom _____ Prénom : _____

Epoux - épouse de : _____

Société : _____ N° national :

N° INAMI : - - - N° de Membre : Sexe : M F

Adresse : _____ CP : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____ @ _____

Paieement par :

virement IBAN : BE20 0682 3275 4456 BIC : GKCCBEBB

Communication : N° de membre ou N°INAMI, Nom et Prénom - 8^{ème} Congrès

Je suis : Dentiste Stagiaire Etudiant Assistant(e) Accompagnant Membre : Oui Non

TARIFS								
Date paiement	Avant le 30 Juin				Avant le 1 ^{er} Septembre		Après le 1 ^{er} Septembre	
	Membre	Etudiant mb	Jeune diplômé	Autre	Membre	Autre	Membre	Autre
3 jours	680 €	180 €	380 €	880 €	750 €	930 €	820 €	980 €
1 jour	340 €	120 €	190 €	450 €	390 €	500 €	430 €	550 €
TP	140 €	120 €	140 €	220 €	170 €	260 €	200 €	290 €
Assistante 1j	170 €			170 €	190 €	190 €	220 €	220 €
Prothésistes 1j				200 €		220 €		250 €
Wellness 1-5	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €
Wellness 6	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Soirée jeudi	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Soirée vendredi	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €
Chambre sem.	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €
Chambre WE.	145 €	145 €	145 €	145 €	145 €	145 €	145 €	145 €
Date d'arrivée	<input type="checkbox"/> 09/10	<input type="checkbox"/> 10/10	<input type="checkbox"/> 11/10	<input type="checkbox"/> .../...	Date de départ	<input type="checkbox"/> 12/10	<input type="checkbox"/> .../...	

Seules les personnes inscrites au congrès peuvent participer aux travaux pratiques.

Montant de mon inscription au congrès : €
Montant de mes TP : €
Montant de ma chambre : €
Montant des extras : €
Total : €

Veuillez cocher les conférences et workshops auxquels vous souhaitez assister.

JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Salle A

Matin

09:00-10:30
L-PRF : l'avenir pour une guérison optimale de l'os et des tissus mous ?

11:00-12:30
Intérêt du digital workflow dans le traitement implantaire utilisant le concept de mise en charge immédiate

Salle B

09:00-12:30
Facettes minimalement invasives en céramique feldspathique : quand les techniques traditionnelles sont au service de la dentisterie contemporaine - pose en live

Après-midi

14:00-17:30
Optimiser l'assemblage des restaurations indirectes

14:00-17:30
Réalisation en direct de restaurations fraisées

Travaux Pratique AM

9:00-12:30
Empreintes optiques avec différents systèmes

9:00-12:30
Le dentiste face à la e-Santé

Travaux Pratique PM

14:00-17:30
Astuces et outils pour l'interprétation du CBCT

14:00-17:30
Petite chirurgie

Prothésistes AM

9:00-10:30
La Synergie Cabinet-Laboratoire : Une Parfaite Maîtrise du Flux Numérique

11:00-12:30
De l'émulation à la révolution : le système eLAB® de Bio Emulation

Prothésistes PM

14:00-15:30
Facettes céramique : technique du passé au service du présent

16:00-17:30
La photographie au laboratoire

Conférence inaugurale

18:00-19:00
La vie au-delà du système solaire: de la science-fiction à la science

19:00-20:00
Dégustation de bières trappistes et de fromages d'abbayes

VENDREDI 11 OCTOBRE 2019

Salle A

Matin

09:00-12:30
Des décisions fondées sur "l'Evidence based" - cela a-t-il vraiment de l'importance au fauteuil ?

09:00-12:30
Greffe osseuse allogénique par abord tunnelisé, chirurgie en live

Après-midi

14:00-15:30
Progrès technologiques et biologiques : quel impact clinique en endodontie ?

16:00-17:30
La gestion d'alvéole d'extraction : Pourquoi ? Quand ? Comment ?

14:00-15:30
Ortho planifiée par ordinateur

16:00-17:30
Hypnose Médicale VS MEOPA : Duel ou Duo ?

Travaux Pratique AM

09:00-12:30
Utilisation du L-PRF dans la cavité buccale (en anglais). Pour assister à ce TP, il faut avoir suivi la partie théorique du jeudi matin

Travaux Pratique PM

14:00-17:30
Le dentiste face à la e-Santé

14:00-17:30
Photographie numérique

Assistant(e)s - Salle Cocobolo

09:00-12:30
Assistant(e) dentaire : Gérer mon stress, mieux communiquer et éviter les conflits

14:00-15:30
Prévention des infections a u cabinet dentaire

16:00-17:30
Le métier et les études d'hygiéniste

Soirée

18:30-20:00
Wine man show
Eric BOSCHMAN

20:00-21:30
Repas

21:30-00:00
Karatokés

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019

Salle Canopée

Matin

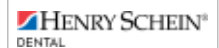
09:00-12:30
Réhabilitation des dents fortement abrasées par la 3 Steps Technique

ACCREDITATION du 8^{ème} Congrès

Date	Heure	Name	N° agr.	UA	Dom	Min.
10/10/2019	09:00-10:30	Salle A - L-PRF: l'avenir pour une guérison optimale de l'os et des tissus mous ?	37147	10	1	90
10/10/2019	11:00-12:30	Salle A - Intérêt du digital workflow dans le traitement implantaire utilisant le concept de mise en charge immédiate	36854	10	6	90
10/10/2019	09:00-12:30	Salle B - Facettes minimallement invasives en céramique feldspathique : quand les techniques traditionnelles sont au service de la dentisterie contemporaine - pose en live	36859	20	7	180
10/10/2019	14:00-17:30	Salle B - Restaurations fraisées en direct	36857	20	7	180
10/10/2019	14:00-17:30	Salle A - Optimiser le collage des restaurations indirectes	36855	20	7	180
10/10/2019	09:00-12:30	TP - Les empreintes optiques au banc d'essai	36886	20	7	180
10/10/2019	09:00-12:30	TP - Le dentiste face à la e-Santé	36860	20	2	180
10/10/2019	14:00-17:30	TP - Astuces et outils pour l'interprétation du CBCT	36858	10	0	90
10/10/2019	14:00-17:30	TP - Petite chirurgie	36867	20	6	180
11/10/2019	09:00-12:30	Salle A - Des décisions fondées sur "l'Evidence based" - cela a-t-il vraiment de l'importance au fauteuil ?	36866	20	2	180
11/10/2019	09:00-12:30	Salle B - Greffe osseuse allogénique par abord tunnelisé - chirurgie en live	37237	20	6	180
11/10/2019	14:00-15:30	Salle A - Progrès technologiques et biologiques : quel impact clinique en endodontie ?	36865	10	4	90
11/10/2019	16:00-17:30	Salle A - La gestion d'alvéole d'extraction: Pourquoi ? Quand ? Comment ?	36868	10	6	90
11/10/2019	14:00-15:30	Salle B - Planification orthodontique par simulateur	36862	10	5	90
11/10/2019	16:00-17:30	Salle B - Hypnose Médicale VS MEOPA : Duel ou Duo ?	36852	10	1	90
11/10/2019	09:00-12:30	TP - Utilisation du L-PRF dans la cavité buccale.	37146	20	6	180
11/10/2019	14:00-17:30	TP - Photographie numérique	36887	10	0	90
11/10/2019	14:00-17:30	TP - Le dentiste face à la e-Santé	36851	20	2	180
12/10/2019	09:00-10:30	Salle A - Réhabilitation des dents fortement abrasées par la 3 Steps Technique.	36869	10	4	90
12/10/2019	11:00-12:30	Salle A - Réhabilitation des dents fortement abrasées par la 3 Steps Technique.	36888	10	7	90



Ils nous soutiennent déjà



Votre logo
ici



zeta hygiene

Nous prenons soin de votre sécurité

Pour éviter le risque d'infections croisées il faut suivre correctement les procédures mais aussi utiliser des produits efficaces et sûrs. Zeta hygiene est une gamme complète de produits pour le nettoyage, la désinfection et la stérilisation en cabinet dentaire, qui se caractérise par l'efficacité, la praticité et la sécurité. Action rapide, facilité d'utilisation et haute compatibilité avec les matériaux font de Zeta hygiene la solution idéale pour les professionnels les plus exigeants, tout en garantissant, pour l'utilisateur et pour le patient, une sécurité totale et une protection maximale.

Outils et fraises • Surfaces • Mains • Applications spéciales • Usage unique

APNÉES OBSTRUCTIVES DU SOMMEIL

📅 LE 16 NOVEMBRE 2019 🕒 DE 9H00 À 17H30



La fréquence des troubles du sommeil dans la population générale résulte d'une prise de conscience et de moyens diagnostiques performants.

Nombreuses sont les causes constitutives ou acquises.

Les dentistes sont en première ligne pour diagnostiquer les troubles et orienter les patients.

Une approche pluridisciplinaire s'impose pour une efficacité éprouvée.

De nouveaux traitements sont maintenant disponibles, plus efficaces et moins contraignants, nous vous les présenterons.

 **Blue Point Brussels :**
80 Bd A. Reyers, 1030 Brussels

 **Paul WULLEMAN, Raphaëlle BANCEL,**
Abdelmadjid BELATTAR :
Apnées du sommeil, ronflements.

 Accr. 37067 20 UA dom 1
Accr. 37142 20 UA dom 7
Formation continue 6 hrs.

Détails & Inscription
sur www.dentiste.be
ou par téléphone au 02 375 81 75.

PEER-REVIEW

📅 LE 30 NOVEMBRE 2019 ⌚ DE 09H00 À 12H15

2 sessions de peer-review

Différents sujets :

- *e-Santé*
- *Nomenclature*
- *Dentisterie digitale*
- *20 ans d'accréditation*
- *Empreintes numérique*
- *Prothèse sur implant*
- *RGPD*
- *Tenons*
- *Communication interdisciplinaire Communication avec le labo*

 **Blue Point Brussels :**
Boulevard A Reyers 80 - 1030 Bruxelles

 **P BOGAERTS, J-C CAMBRESIER, P DELMELLE,
M DEVRIESE, S ERCUS, B GONTHIER, M NACAR**



2 peer-review de 1h30
Formation continue 3 hrs.

Détails & Inscription

sur www.dentiste.be
ou par téléphone au 02 375 81 75.

RADIOPROTECTION

📅 LE 30 NOVEMBRE 2019 ⌚ DE 14H00 À 17H30



Profitez de cette formation pour remettre à jour vos connaissances en radioprotection et être ainsi en règle vis-à-vis de l'AFCN, de l'INAMI et de l'accréditation...

La formation se concentrera sur la mise en évidence des différents principes de base de la radioprotection et de la protection des patients contre le danger des radiations ionisantes. Les notions de base et les règles de bonnes pratiques spécifiques à la pratique de la Médecine Dentaire feront l'objet d'une mise en perspective dans le contexte médical et social actuel.

BluePoint Brussels :
📍 *Bld A. Reyers 80 - 1030 Bruxelles*

Dr Vera PIRLET
👤 *Directrice du service de contrôle physique des radiations de l'ULiège*



Accr. 37424 20 UA dom 3,
Formation continue 3 hrs

Détails & Inscription
sur www.dentiste.be
ou par téléphone au 02 375 81 75



Trois options. UN résultat toujours aussi fiable.

Choisissez la meilleure qualité d'adhérence pour vos restaurations par CFAO et en vitrocéramique.

Ciment résine
3M™ RelyX™ Ultimate

Choisissez la simplicité et une décennie de preuves cliniques avec ce ciment universel.

Ciment composite auto-adhésif
3M™ RelyX™ Unicem

Choisissez un scellement aisé et hygiénique, avec des couronnes céramo-métalliques et en acier inoxydable libérant du fluor.

Ciment verre ionomère
3M™ Ketac™ Cem Plus

Choisissez la simplicité.

Avec notre guide de sélection des ciments, sélectionnez le meilleur matériau pour votre indication.
Rendez-vous sur go.3M.com/ciments

STUDY

CLUBS

AVERTISSEMENT

Plusieurs changements ont été décidés quant à l'organisation pratique des study-clubs. Le premier concerne les personnes accompagnantes. Les assistantes, conjoints, prothésistes, etc. sont toujours les bienvenus au study-club. Dorénavant, dans un souci d'équité, une participation financière sera demandée. Le montant sera de 40€ pour l'accompagnant d'un membre et de 80€ pour l'accompagnant d'un non-membre. Ce montant sera facturé directement au dentiste. Nous vous invitons à bien consulter les invitations par mail, sur le site ou l'application smartphone. Voici les éléments susceptibles de changer, chaque antenne étant libre de les appliquer ou pas :

- **Inscription obligatoire à la conférence (via le site ou l'appli)**
- **Inscription obligatoire au repas (via le site, l'appli ou directement par mail)**
- **Limitation du nombre de participants (voir places restantes sur le site ou l'appli)**

Merci de votre compréhension.

BRABANT WALLON

Lieu : Cliniques St Pierre à Ottignies - Av. Reine Fabiola 9 - 1340 Ottignies

SALLE OLEFFE - Rez-de-chaussée du nouveau bâtiment blanc situé à droite de l'entrée de la clinique (aile MILLE).

Parking payant

Responsables : Sami EL MASRI 0476 70 28 46 - François LATOUCHE 0497 39 95 44 - Charles DASSARGUES 0476 47 37 62 - Christine VRANCKX - 02 354 21 90

Les soirées débutent à 20h00. Les conférences débutent à 20h30 précises et durent 90 minutes. Petite restauration et verre de l'amitié avant et après la conférence.

21/05/2019 : Prise en charge des patients médicalement compromis - L SERHIR

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

BRUXELLES

Lieu : Némo 33, rue de Stalle 333 - 1180 Bruxelles (PARKING sur place)

Accueil dès 19h45, début de la conférence à 20h15. Repas réservé aux membres après la conférence, inscription obligatoire sur www.dentiste.be.

Transports en commun : Tram 4

Responsables : Véronique FRANCO - 02 375 02 63 - Fabienne SIRAUULT - 02 534 45 58

22/10/2019 : SAVE THE DATE

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

STUDY

CLUBS

CHARLEROI

Lieu : Hôtel Charleroi Airport

Chaussée de Courcelles 115 6041 Gosselies - 071/ 25 00 50

Responsables : Didier BLASE - 071 35 68 02 - Sébastien JASSOGNE 071 32 05 17 - Xavier Leynen - 071 51 56 49
Les soirées débutent à 20h30 précises, accueil apéro dès 20h00. Petite restauration avant et après la conférence.

25/09/2019 : Le dentiste face à la "e-Santé" - M DEVRIESE

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

HAINAUT OCCIDENTAL

Lieu : Centre Expo de Tournai - Rue Follet 30 - 7540 Kain

Responsables : Olivier DUMORTIER - Tél. : 056 34 65 85 - Nathalie SENGER - Tél : 056 33 73 55
e-mail : studyclubhainautoccidental@gmail.com

Accueil dès 19h30 avec sandwiches garnis et boissons. Début de la conférence à 20h00 précises.

23/05/2019 : Référer son patient en orthodontie: guide et timing - R BAERT

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

HUY

Lieu : FOURNEAU Ste ANNE

Rue E. Quique 6 à 4520 Vinalmont-Wanze

Responsables : Renaud Bribosia - 085 25 45 65 - Michel MINUTE - 019 33 03 53
Accueil 19h30 conférence à 20h précises
Repas offert sur réservation obligatoire au 085 25 45 65 au plus tard la veille.

16/05/2019 : Chirurgie orthognatique pré-prothétique - P LEJUSTE - F MASCHIO

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

LIÈGE

Lieu : Royal Golf Club Sart Tilman - 4031 Angleur

Réservation OBLIGATOIRE pour le repas 48h avant le SC sur l'adresse mail studyclubliege@gmail.com

Responsables : Nathalie DUPONT, Nathalie ROBERT, Julie OUDKERK, Deborah ROTH - studyclubliege@gmail.com
Accueil dès 19h30, conférence à 20h30.

23/05/2019 : 40 ans d'échecs - J-P BORGERS

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

STUDY

CLUBS

MONS

Lieu : LA FONTAINE

Place du Parc 31 à Mons

Responsables : Benoît CAMBIER - 065 31 79 35 - Xavier LHOIR - 0474 21 09 47

Drink d'accueil dès 19h30, conférence à 20h précises, cocktail dînatoire avant et après la conférence.

3/10/2019 : Sujet d'orthodontie

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

NAMUR

Lieu : Château de Namur

Avenue de l'Ermitage, 1 - 5000 Namur

Responsables : Olivier François - 081 46 20 33-Annabel Doumeng- 081 46 20 33

Les soirées débutent à 19h30, conférence à 20h30 précises, cocktail dînatoire à 22h00.

8/10/2019 : Le dentiste face à la "e-Santé" - M DEVRIESE

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

VERVIERS

Lieu : Restaurant "Le Brévent"

Route d'Oneux, 77 B - 4800 Verviers

Responsables : Caroline HOEN 087 33 22 00

20/06/2019 : Réanimation au cabinet dentaire - C REMY

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

ATTENTION

Votre présence au Study-Club est enregistrée par scanning du code barre de votre carte de membre ou d'une prescription. Veuillez toujours vous munir de ces documents.



Accréditation : nous vous rappelons que pour être pris en compte pour l'accréditation, vous devez être présent dès l'heure du début annoncée et rester jusqu'à la fin de la conférence. L'INAMI est très strict à ce sujet, soyez prévoyants.

Accréditation demandée : 10 UA - Formation continue : 1h30 par SC. Les membres de la Société de Médecine Dentaire ont accès GRATUITEMENT aux SC (prière de vous munir de votre carte de membre). Le non-membre est le bienvenu au Study Club de sa région, moyennant le paiement d'une participation aux frais de 80 euros. Toutefois, il est invité à annoncer sa visite à un des responsables du Study-Club concerné (sauf Brabant Wallon et Bruxelles), dont vous trouverez les coordonnées sur ces pages.



Articles Scientifiques

SOMMAIRE ARTICLES SCIENTIFIQUES

- 54 **DIALOGUE AVEC DES CONFÉRENCIERS DU 8^{ÈME} CONGRÈS**
K KAISER, M QUIRYNEN
- 57 **GESTION D'UNE RÉACTION PÉRIAPICALE DE GRANDE ÉTENDUE**
J LEPRINCE
- 62 **PRÉVENTION DE LA CARIE DE LA PETITE ENFANCE**
SOURIEZ.BE



Dialogue avec des conférenciers du 8^{ème} Congrès



L'Hypnose est-elle incontournable aujourd'hui en médecine dentaire ?

Dialogue avec Kenton Kaiser

Il ne se passe pas un mois sans que l'on entende parler d'hypnose. Que ce soit au niveau du grand public, shows télévisés, articles dans la presse, blogs sur Internet ou au niveau médical, avec de nombreuses formations. Nous avons cherché à faire le point avec notre confrère Kenton Kaiser qui animera une conférence sur le sujet lors du congrès d'octobre.

Kenton Kaiser, vous le connaissez tous, il est responsable du DU d'Hypnose Médicale et Dentaire à l'université de Liège, il est aussi formateur chez Hypnoteeth, et a donné des formations en hypnose à la Société de Médecine Dentaire.

Le Point : Kenton Kaiser, pourriez-vous nous expliquer pourquoi l'hypnose est-elle devenue incontournable aujourd'hui ?

K. Kaiser : cela tient en plusieurs points :

Tout d'abord, l'actualité des neurosciences a prouvé la légitimité de l'utilisation de l'hypnose médicale dans les soins. Gestion de la douleur, cicatrisation améliorée, réduction des conséquences postopératoires ou encore hémostasie instantanée ... ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres qui montrent à quel point l'hypnose médicale est utile voire nécessaire pour les soignants.

Le Point : cela n'est-il pas trop beau pour être vrai ?

K. Kaiser : En hypnose, notre corps est en mesure de faire des choses que nous n'arriverions pas à faire dans notre « processus de conscience habituel ». Prenons l'exemple du sevrage tabagique : L'hypnose médicale donne d'excellents résultats car elle permet de modifier le comportement, tout en gérant la composante psychologique et émotionnelle (dans une approche multidisciplinaire avec des psychologues formés) et surtout parce qu'elle modifie les processus biochimiques intrinsèques dans la gestion du manque.

Le Point : L'Hypnose crée des changements biochimiques dans le corps ?

K. Kaiser : En effet il est aujourd'hui prouvé que l'hypnose médicale, c'est bien plus que des mots : le processus hypnotique libère des hormones, crée de nouvelles connexions neuronales, celles-ci engendrent des ARN messagers codant des Protéines qui vont modifier les réactions du corps. En 2012 déjà, une étude a démontré que la gestion de la douleur avec l'hypnose

médicale modifiait le génome d'un sujet avec plus de 330 gènes exprimés ! *

Le Point : L'hypnose a-t-elle d'autres propriétés ?

K Kaiser : Je ne vous ai pas encore parlé de l'Auto-Hypnose et de tous ses bienfaits pour les praticiens, les équipes, les patients et leurs familles ! Meilleure gestion du stress ou des conflits.

Amélioration de la communication au sein de l'équipe ! Bien-être familial et augmentation des performances : Mon fils est sportif de haut niveau, grâce à l'auto- hypnose il a amélioré ses performances et est à l'écoute de son corps !

Le Point : Vous parlez tout le temps d'Hypnose Médicale pourquoi ?

K Kaiser : Pour la différencier de l'hypnose de spectacle qui tente de faire croire que ce serait un pouvoir sur les gens ! C'est FAUX !!! L'hypnose est une technique qui permet d'obtenir le TALENT de mobiliser les ressources conscientes et non-conscientes des personnes ! Nous possédons tous le POUVOIR de changer à l'intérieur de nous-même !

Le Point : Au final c'est donc le patient qui fait l'hypnose ?

K Kaiser : Oui, le processus hypnotique est toujours interne à la personne. Le soignant crée un cadre sécurisant et oriente le patient, grâce à des suggestions thérapeutiques, MAIS c'est le patient qui mobilise ses propres ressources pour guérir ou résoudre son problème.

Le Point : Pouvez-vous illustrer cela avec un exemple ?

K Kaiser : Oui : Je ne peux pas dire à une personne qui souffre d'une migraine : « Donne la moi je la prends ». Mais je peux, avec l'hypnose, aider cette personne à gérer sa migraine. Ce n'est pas moi qui fait le travail, c'est elle, grâce à ses ressources et guidée par mon accompagnement.

Le Point : L'hypnose fonctionne-t-elle chez tout le monde, même les enfants ?

K Kaiser : oui, l'hypnose médicale fonctionne chez toute personne qui désire coopérer et d'autant plus chez les enfants qui sont toujours dans le jeu ! Nous utilisons tous dans notre quotidien le processus hypnotique mais sans mettre un nom dessus ... Un exemple : autre exemple ?

Le Point : Les techniques d'hypnose médicale sont-elles accessibles à tous les soignants ?

K Kaiser : oui, car c'est une technique, un outil qui s'apprend très facilement ! Les soignants qui viennent apprendre sont surpris de voir que dès leur premier jour de formation ils savent utiliser de manière très pratique et concrète cet outil très efficace !

Cependant, si elle est très facile à mettre en oeuvre, l'hypnose médicale nécessite d'être bien utilisée, avec les connaissances et les compétences nécessaires à son bon emploi ! C'est pourquoi nous ne formons que les professionnels de santé et leurs équipes !

Vous voulez en savoir plus ? Venez écouter Kenton Kaiser lors du 8ème Congrès de la SMD en octobre prochain (voir page....)



L-PRF : traitement du futur pour la cicatrisation des tissus durs et mous ?

Dialogue avec le Professeur Marc Quiryne

Je viens d'avoir une entrevue avec le Professeur Marc Quiryne (KULeuven) qui nous entretiendra de la technique L-PRF (Leucocyte- and platelet-rich fibrin) lors de notre 8ème Congrès.

Nous profiterons de son expertise et même par deux fois : lors de sa conférence (en anglais) le jeudi 10 octobre et lors d'un workshop le lendemain, vendredi. Attention, le workshop (en anglais lui aussi) est sur inscription et est réservé à ceux qui ont suivi la conférence. Faut-il ajouter que le nombre d'inscriptions est limité ?

Monsieur le Professeur, le titre de votre présentation "L-PRF : the future for optimal bone & soft-tissue healing" se termine par un double point d'interrogation : preuve qu'il reste de l'incertitude ?

Non pas du tout, mais je réalise que bon nombre de praticiens restent dubitatifs. Plus que probablement suite à des expériences personnelles négatives ou aux résultats contradictoires des études sur animal. D'ailleurs le doute existe même au sein de nos universités-sœurs.

Entretemps des dizaines de publications récentes démontrent sans équivoques, la plus-value de la technique L-PRF pour la conservation de l'intégrité de la crête alvéolaire, en cas de sinus-lift, dans la régénération osseuse (horizontale et même verticale), dans l'ostéo-intégration,...

Des associations internationales telles l'"European Association for Osseointegration" et l'"European Federation of Periodontology" montrent clairement plus d'intérêt pour le sujet.

J'espère pouvoir convaincre mon auditoire de l'intérêt de la technique L-PRF et m'appuyant sur l'evidence-based plutôt que par mon seul enthousiasme !

Quel est d'ailleurs votre historique personnel avec la technique ?

A Leuven, nous avons démarré avec la technique en 2013, et je peux donc rapporter 5 ans d'expérience !

La recherche fondamentale nous a appris que L-PRF libère de nombreux facteurs de croissance jusqu'à même pendant 2 semaines tout en présentant à côté de cela, des capacités antibactériennes.

Cependant, il est très vite apparu que la préparation du L-PRF exige le strict respect d'un protocole de base (ce qui ramène à mon commentaire

* Bibliographie :

Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines. Stanislas Dehaene, Ed. Odile Jacob. Septembre 2018.

The Creative Psychosocial Genomic Healing Experience®: Administration, Rationale, & Research: An Open Invitation to Mind-Body Psychotherapy Clinical & Experimental Research (2012).

Ernest Rossi, David Atkinson, Jane Blake-Mortimer, Salvatore Iannotti, Mauro Cozzolino, Stefano Castiglione, Angela Cicatelli, Erika Chovanec, Richard Hill, Claude Viro, Bhaskar Vyas, Jorge Cuadros, Michel Kerouac, Thierry Kallfass, Helmut Milz, Claire Frederick, Bruce Gregory, Margaret Bullock, Ella Soleimany, April Rossi, Kathryn Rossi, & Stanley Krippner

précédent, concernant les possibles expériences personnelles négatives). D'un point de vue clinique, l'introduction du bloc osseux L-PRF nous a permis d'obtenir des résultats (encore plus) fantastiques.

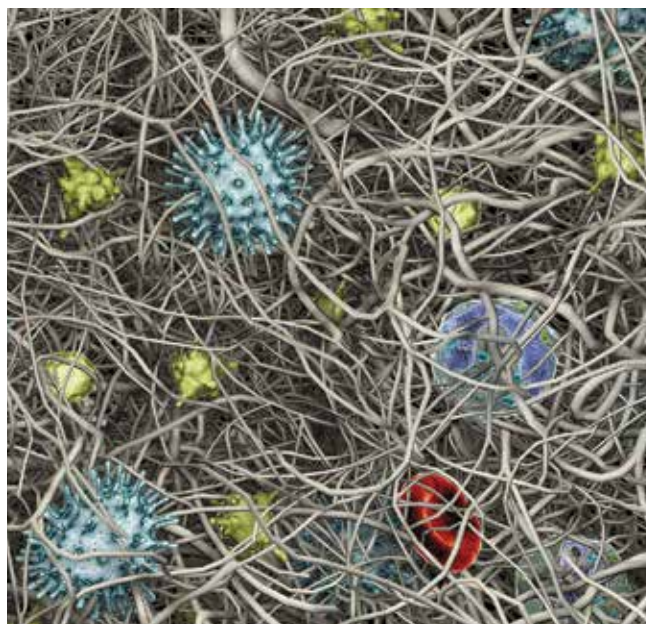
Et je répète, le nombre de publications scientifiques augmente chaque année et nous y avons contribué !

Et dès lors, qu'est-ce qui a changé depuis, par exemple, l'année passée ?

Alors qu'aujourd'hui nous travaillons davantage avec le "bloc osseux L-PRF", nous testons actuellement le "bloc tissulaire L-PRF" qui, en tant que produit de comblement, permet une meilleure stabilité après extraction en présence de la perte de la corticale vestibulaire.

Merci Monsieur le Professeur et à très bientôt pour deux événements qui s'annoncent passionnants !

Patrick Bogaerts



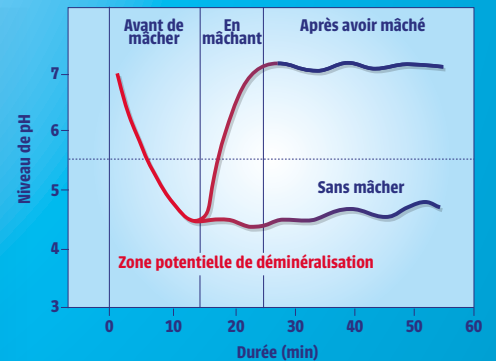
POUR DES DENTS PROPRES ET SAINES, MÂCHEZ



En partenariat
avec



Après chaque prise alimentaire au cours de la journée, il est recommandé de mâcher un chewing-gum sans sucres pendant 20 minutes, en complément des 2 brossages quotidiens, pour prendre soin de ses dents.



Contient du Xylitol.



Mâchez Freedent après avoir bu ou mangé: une solution agréable, simple et efficace de stimuler la production de salive et d'aider ainsi à neutraliser les acides de la plaque dentaire.



Gestion d'une réaction périapicale de grande étendue

Professeur Julian **LEPRINCE**

Le Professeur Leprince sera conférencier lors du 8^{ème} Congrès

La découverte d'une radioclarité de grande étendue à l'apex d'une ou plusieurs dents est souvent fortuite. Elle est en effet en général associée à ce que l'on appelle une parodontite apicale chronique, c'est-à-dire une inflammation de l'os périapical à bas bruit, en réaction à la présence de bactéries dans l'espace endocanalair.

Dans la pratique courante, la découverte d'une radioclarité périapicale de grande étendue, que l'on appelle souvent « lésion périapicale », peut susciter

toute une série de questions quand à la manière la plus appropriée de la gérer (Figure 1). Sommes-nous en présence d'un granulome ou d'un kyste ? Faut-il systématiquement avoir recours à la chirurgie, ou peut-on espérer la traiter endodontiquement? Le cas échéant, quelle est la technique de traitement/d'obturation la plus appropriée ? Etc.

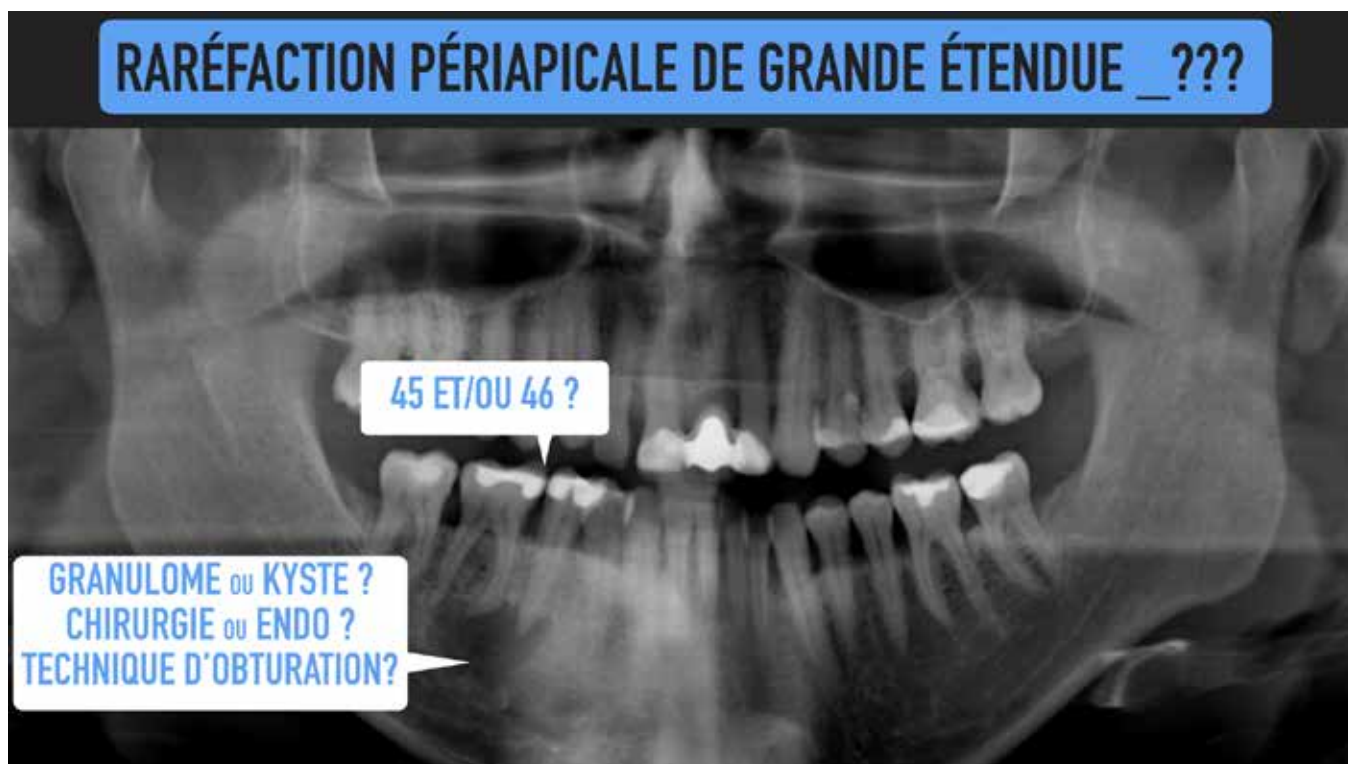


Figure 1 - Exemple de questionnements suscités par la découverte radiographique d'une radioclarité périapicale de grande étendue

Contexte clinique

Afin d'illustrer cette problématique, voici l'exemple d'un patient référé pour consultation endodontique suite à un examen radiographique par le parodontologue. Lors d'un contrôle de routine, ce dernier constate sur la radiographie panoramique une raréfaction osseuse très importante au voisinage des apex des 45-46.

La situation clinique est totalement asymptomatique le jour de la consultation.

Démarche diagnostique

Lors de la consultation endodontique, il est tout d'abord important d'identifier des signes/symptômes pouvant laisser présager d'une origine endodontique, ce qui représente la majorité des situations.

Pour ce faire, un examen radiographique et clinique approfondi est nécessaire. La radiographie para-apicale (Figure 2, gauche) a confirmé la radioclarité étendue déjà observée sur la panoramique (Figure 1), qui semblait concerner la racine de la 45, la racine mésiale de la 46, et qui avoisinait la racine

distale de la 46. L'examen radiographique étant insuffisant pour réaliser le diagnostic, un test de sensibilité au froid fut donc ensuite réalisé en plaçant une boulette de coton imbibée d'Endo-ice en vestibulaire (Figure 2, gauche). Un test de sensibilité doit être considéré comme un test relatif, c'est-à-dire qu'il n'a de valeur qu'en comparaison avec des dents « contrôles », de manière à valider la réponse d'une dent jugée saine. Ici, la dent contrôle était la 44, répondant positivement et normalement. Les deux

dents radiographiquement impliquées dans la réaction périapicale répondaient négativement pour la 45, et positivement et tout-à-fait normalement pour la 46, avec une intensité et une rapidité de réponse comparable à la dent contrôle (44). Le test à la percussion, qui permet d'identifier une éventuelle inflammation ligamentaire aigue, était négatif sur les trois dents (44-45-46). La palpation vestibulaire était également négative, et le sondage parodontal normal.

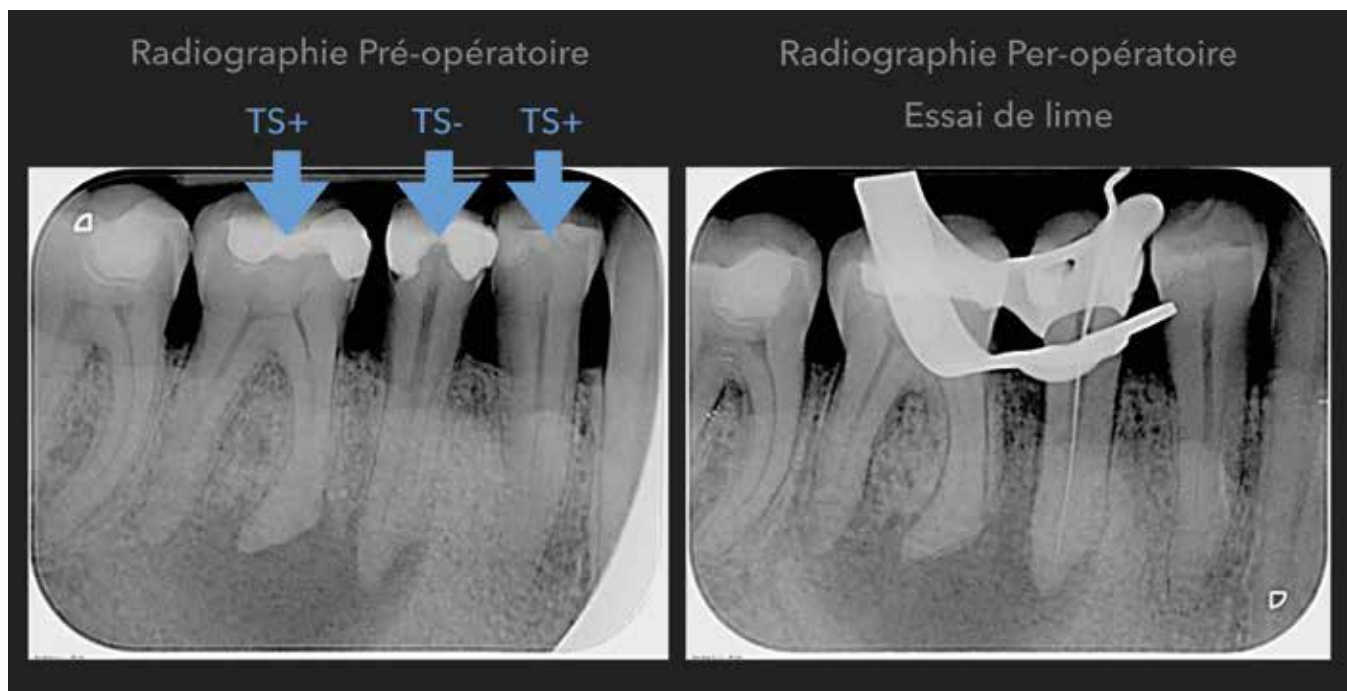


Figure 2 (gauche) - Radiographie para-apicale et (droite) radiographie d'essai de lime; TS=test de sensibilité au froid (+ positif et normal, - négative)

Outre les examens cliniques et radiologiques, la démarche diagnostique nécessite d'envisager toute pathologie de manière dynamique, et donc de rechercher des éléments pouvant permettre d'évaluer l'évolution du phénomène au cours du temps. Il peut s'agir d'épisodes douloureux (intensité, fréquence, etc.), de signes cliniques (épisodes de gonflements, suppuration, etc.) ou de comparaison avec des clichés radiographiques préalables. Ici, bien que la situation soit majoritairement asymptomatique, le patient a

rapporté de rares épisodes douloureux légers dans la zone au cours des derniers mois, soulagés par de l'auto-médication avec du paracétamol et de l'ibuprofène.

De plus, la récupération d'une radiographie panoramique précédente (2 ans) permet d'étudier la stabilité ou progression de la zone radiolaire, qui ici s'est étendue (Figure 3).



Figure 3 - Evaluation de l'évolution radiographique de la rarefaction osseuse apicale; malgré son étendue en 2014, cette radioclarité n'a pas été détectée

Ces différents éléments ont amené à un diagnostic de parodontite apicale chronique, consécutive à la nécrose pulpaire de la 45, et à la contamination bactérienne de son espace canalaire.

Cette « lésion » périapicale est en fait une réaction de défense de l'organisme visant à limiter la dissémination des microorganismes présents dans le canal ; à ce titre, il est plus correct (et probablement moins effrayant pour le patient) de parler de réaction périapicale que de lésion.

Il est à noter également qu'il n'existe aucune corrélation formelle entre la taille de la raréfaction périapicale ou encore la présence d'une lamina dura radio-opaque périphérique (parfois appelée « lésion cortiquée ») et le diagnostic de kyste. Seule l'histologie peut en effet faire la différence entre granulome et kyste par la présence d'un épithélium tapissant une cavité centrale, épithélium bien évidemment impossible à détecter sur une radiographie.

D'ailleurs, il est actuellement reconnu que le diagnostic de kyste n'exclut a priori aucunement la possibilité d'obtenir une guérison de la réaction périapicale suite à un traitement endodontique orthograde correctement mené.

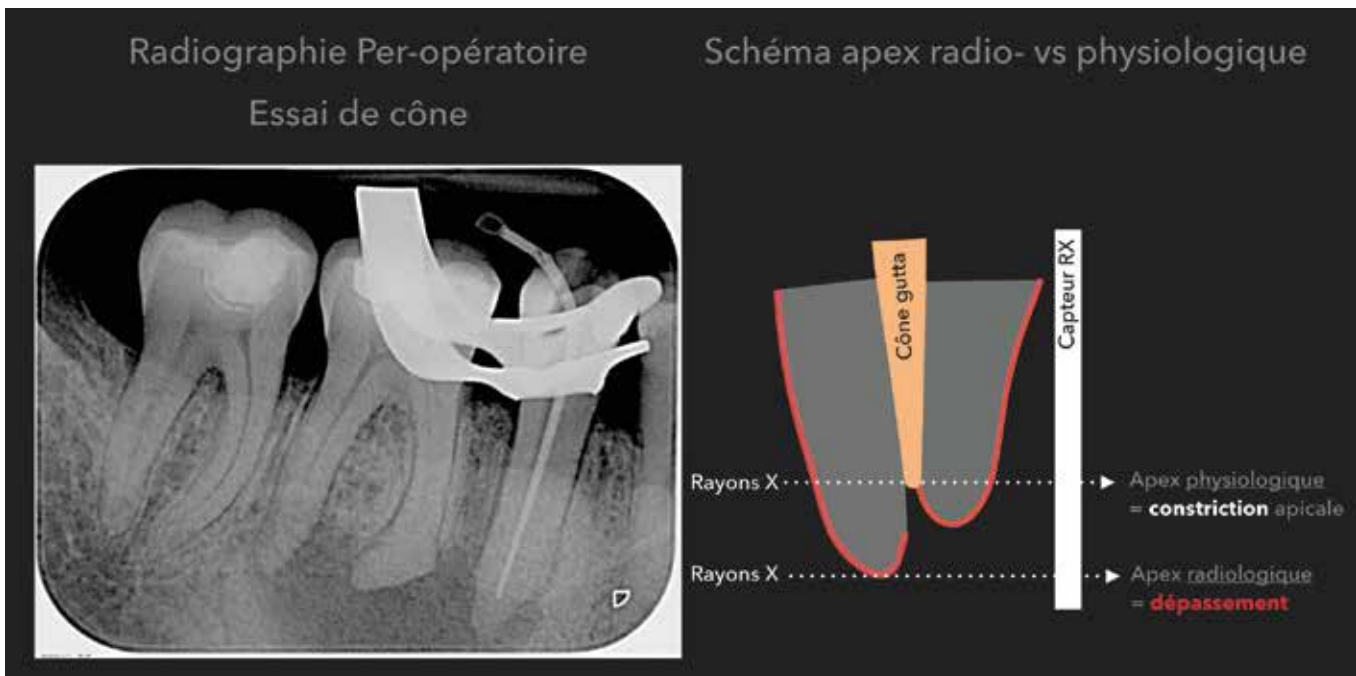
Sur base de ce diagnostic, l'indication thérapeutique fut donc le traitement endodontique de la 45. Malgré l'extension de la radioclarité au niveau des racines de la 46, aucun traitement ne fut entrepris au niveau de cette dent, le test de sensibilité étant très clairement positif et normal.

Traitement

Après anesthésie para-apicale et placement unitaire de la digue, l'ouverture de chambre fut réalisée sur la 45. Un drainage purulent fut obtenu dès

l'accès à la chambre, avant d'avoir introduit la moindre lime dans le canal. La préparation des deux-tiers coronaires fut ensuite entreprise en instrumentation manuelle (10-15-20) puis à l'aide d'un système NiTi en rotation alternée (WaveOne25, Dentsply-Maillefer) et rinçage abondant à l'hypochlorite de sodium. La détermination de la longueur de travail (ici 23,5mm) fut ensuite réalisée à l'aide d'un localisateur d'apex (PropexII, Dentsply-Maillefer), suivi d'une confirmation radiographique (Figure 2, droite). Il est à noter qu'aucune lime n'a été menée à longueur de travail à ce stade (et ce malgré l'utilisation d'un système de préparation « mono-instrumental »), afin d'éliminer un maximum de bactéries dans la partie initiale du canal, et de limiter ainsi les risques de transport vers le tiers apical. Ce dernier fut ensuite mis en forme de la même façon, via une combinaison d'instrumentation manuelle et rotative.

Un essai de cône (diamètre 40, ISO 2%) fut ensuite réalisé, en étant particulièrement attentif à obtenir une ferme résistance au retrait (Tug-back), afin de limiter les risques de dépassement lors de la phase d'obturation. La longueur de travail correspondant à la mesure donnée par le localisateur d'apex fut ensuite confirmée par une radiographie d'essai de cône (Figure 4, gauche). Bien que la longueur puisse paraître « trop courte » sur la radiographie, priorité doit être donnée à la valeur donnée par un localisateur d'apex stable, plus susceptible de correspondre à l'apex physiologique et non radiologique (Figure 4, droite). Une obturation à l'apex radiologique est en réalité dans la majorité des cas un léger dépassement (et donc une légère sur-préparation).



Suite à l'essai de cône, le séchage du canal fut entrepris à l'aide de cônes de papier. Cependant, une persistance de suintement dans la zone apicale a rendu le séchage impossible après de nombreuses tentatives, justifiant donc le report de l'obturation et le placement d'une médication canalaire à base d'hydroxyde de calcium (Pulpdent).

Au rendez-vous suivant, une semaine plus tard, un nouveau rinçage abondant à l'hypochlorite de sodium a été réalisé, suivi d'une alternance EDTA (Largal

Ultra, Septodont) / hypochlorite de sodium / EDTA (Largal Ultra, Septodont) / liquide physiologique. Cette alternance avait pour but (1) d'éliminer la boue dentinaire et de permettre l'accès de l'antiseptique vers les éventuelles bactéries intra-tubulaires, (2) de libérer les facteurs de croissance dentinaires susceptibles de promouvoir la cicatrisation osseuse. Le canal put enfin être séché complètement, et donc la phase d'obturation entamée. Elle fut réalisée à froid, à l'aide d'un maître-cône unique en gutta percha et d'un ciment à base de tricalcium-silicate (BioRoot, Septodont) (Figure 5,

gauche). L'utilisation de cette technique a plusieurs avantages, avérés et potentiels:

- Limiter le risque de dépassement de matériau d'obturation dans le périapex (risque élevé en compaction à chaud), risque accru dans des cas de raréfaction osseuse importante
- Libérer des ions pouvant potentiellement favoriser l'apposition osseuse (Calcium, Silicium)
- Libérer potentiellement les facteurs de croissance dentinaires sous l'action du pH alcalin

Enfin, une obturation coronaire en composite fut réalisée (OptibondFL/ FiltekSupremexT) dans le même temps opératoire, afin de profiter du champs en place, ainsi que de minimiser les risques ultérieurs de re-contamination canalaire.

Suivi

A la consultation de contrôle un an après le traitement, la cicatrisation osseuse, bien qu'encore incomplète, est manifeste sur la radiographie apicale (Figure 5 droite). On peut observer au-dessus de l'obturation canalaire l'obturation de la cavité d'accès en résine composite réalisé immédiatement après le traitement canalaire.

La dent est restée asymptomatique depuis le traitement, et le test de sensibilité au froid est toujours positif sur 44 et 46. La vérification de la sensibilité au froid de la 46 un an plus tard et l'évolution radiographique favorable permettent d'exclure définitivement cette dent de la pathologie périapicale observée.

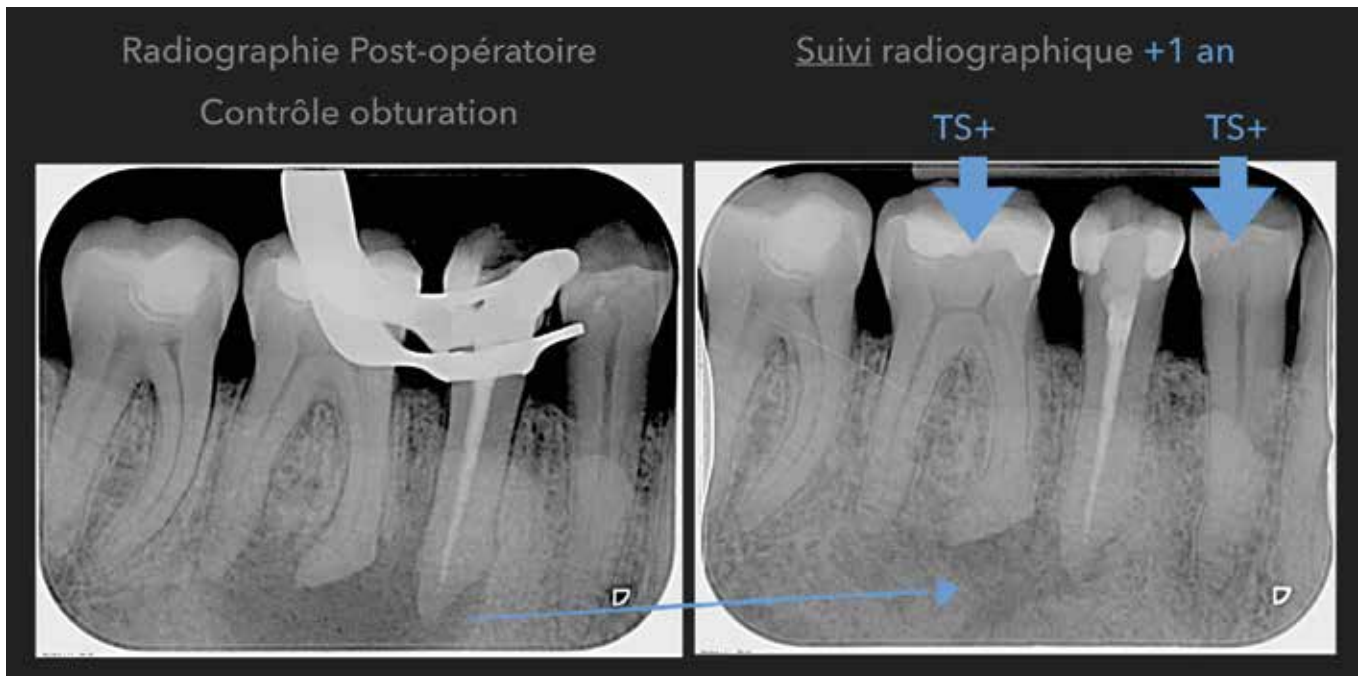


Figure 5 (gauche)- contrôle de l'obturation canalaire, et (droite) contrôle 1 an plus tard



Conclusion

Ce cas illustre qu'il est possible de gérer des réactions périapicales de grande étendue par un simple traitement endodontique, sans avoir nécessairement recours à la chirurgie. Dans des cas de perte osseuse importante comme ici, un intervention chirurgicale peut présenter des risques d'effets secondaires plus importants qu'un traitement canalaire, et est donc à considérer en seconde intention, en cas d'échec du traitement endodontique. Un suivi rigoureux et régulier est bien sûr nécessaire afin de détecter un éventuel échec du traitement endodontique, et de procéder le cas échéant à l'intervention chirurgicale, ce qui ne fut pas nécessaire ici.

Afin de maximiser les chances de succès, un diagnostic soigneux est primordial. L'exemple présenté ici souligne qu'il est souvent avisé de se fier

en priorité aux tests cliniques, surtout lorsqu'ils sont très clairs, plutôt qu'à la seule image radiographique. Celle-ci reste un indicateur important, mais à utiliser uniquement en corrélation avec des tests cliniques rigoureux et un esprit critique.

Une fois le diagnostic réalisé, un traitement endodontique basé sur des principes généraux simples (rappelés ci-dessus) permet en général d'atteindre l'objectif, à savoir non pas une « belle radio », mais bien la cicatrisation osseuse et la disparition des signes & symptômes cliniques éventuellement associés.

¹Bien que minoritaires, les radioclartés périapicales d'origine non-endodontique doivent être identifiées, et considérées avec la plus grande attention. Ainsi, en cas d'absence de signes/symptômes laissant penser à un problème d'origine endodontique, il est indiqué de référer le patient à un stomatologue. Ces considérations non-endodontiques ne seront pas traitées dans le présent article, qui est focalisé sur les origines endodontiques

²Le test de "sensibilité" mesure la capacité d'une dent à répondre à un stimulus thermique, donc teste la réponse du tissu nerveux; ce test est souvent appelé erronément test de "vitalité", qui en réalité mesure la vascularisation d'un tissu via des techniques comme le Doppler ou l'oxymétrie

³Parmi les tests de sensibilité (froid, chaud, électrique...), le test au froid présente la meilleure précision (Pettersson et al., Endod Dent Traumatol 1999) et est le plus pratique à réaliser

⁴Permettant d'exclure un sondage profond et ponctuel, généralement indicatif d'une fracture verticale

⁵Leprince et al., Int Endod J 2012

⁶Ricucci et al., OOOOE 2006

⁷Pathways of the pulp, Chapter 15

⁸Wang et al. JOE 2013

⁹Galler et. al., IEJ 2016

¹⁰Tomson et. al., J Dent 2007

SCANNER D'EMPREINTES OPTIQUES CS 3600

Carestream
DENTAL

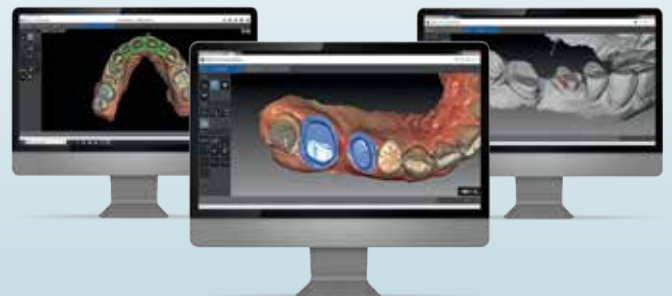
UNE TECHNOLOGIE PUISSANTE. UN LOGICIEL ÉVOLUTIF ET ULTRA PERFORMANT.



Le scanner d'empreintes optiques CS 3600 offre un scannage intuitif, rapide et précis.

Le logiciel d'acquisition, vous propose des fonctionnalités toujours plus performantes et des intégrations nombreuses et continues pour vous apporter une grande fluidité dans votre activité prothétique implantaire ou orthodontique.

L'investissement que vous faites aujourd'hui sera pérenne dans les prochaines années grâce à un logiciel en constante évolution pour votre confort de travail et votre satisfaction sur le long terme.



Prêt à rentrer dans ce formidable monde numérique ?

Contactez-nous au 01 78 90 27 11 ou visitez notre site Web www.carestreamdental.fr

Souriez.be

Prévention de la carie de la petite enfance.



Depuis quelques années nous réalisons régulièrement des dépistages dentaires au sein de plusieurs consultations ONE de Wallonie et de Bruxelles-Capitale. Lors de ces dépistages, nous examinons les dents des enfants dès l'âge de 18 mois, mais aussi nous informons les parents sur les bons gestes et les bonnes habitudes à adopter pour la santé bucco-dentaire de leur(s) enfant(s). Pour ce faire, nous utilisons plusieurs outils pédagogiques comme des flyers explicatifs sur différents sujets: le sucre dans les jus de fruits, l'importance du brossage et du dentifrice, la visite chez un dentiste... Mais, l'outil qui s'est avéré le plus efficace pour conscientiser les parents sur les dangers des mauvais comportements, ce sont quatre photos représentant la rapide évolution de la carie dite «de la petite enfance». Ces photos ont beaucoup d'impact sur les parents, car elles sont très explicites et accessibles à un large public.

Sur la première, on peut voir l'apparition des premières déminéralisations, courantes chez les enfants ayant accès au sein de sa mère ou à un biberon de lait (ou de liquides sucrés) tout au long de la journée et de la nuit. Cet état est réversible, mais seulement si les parents acceptent de changer ces habitudes. Comme ces lésions ne sont pas douloureuses pour l'enfant, qui ne s'en plaint pas, les parents pensent alors que ce n'est pas «si grave». En leur montrant, qu'en quelques mois, on peut vite arriver au stade suivant, visible sur la deuxième photo où apparaît une cavité dans l'émail laissant voir de la dentine cariée, ils prennent alors plus facilement conscience de l'utilité de bonnes habitudes alimentaires et d'une bonne hygiène dentaire. Si l'enfant examiné a déjà atteint le deuxième stade ou l'un des stades suivants, alors nous expliquons aux parents que des soins chez un dentiste (voire un pédodontiste) sont indispensables.

Souvent nous nous retrouvons face à des parents qui pensent que les soins ne sont pas nécessaires pour des dents de lait.

Dans l'optique de conscientiser un maximum de parents sur les dangers des mauvais comportements concernant l'hygiène bucco-dentaire de

leur(s) enfant(s), nous avons décidé de donner un accès à cet outil à tous les médecins de chacune des consultations ONE de Wallonie et de Bruxelles-Capitale. Pour ce faire nous avons entrepris l'impression en grande quantité de ces quatre photos. Comme celles-ci seront amenées à être manipulées régulièrement, nous les avons également plastifiées pour en faire un outil solide.

Afin d'aider les médecins à utiliser correctement cet outil pédagogique, sur le verso de chacune des photos, nous y avons inscrit en quelques mots les observations qui peuvent être constatées à chacun des stades du développement de la carie. Ces observations peuvent être mises en parallèle avec l'état bucco-dentaire de l'enfant vu en consultation. Aussi, on y retrouve les causes ayant engendré ces lésions. Enfin, nous y avons aussi inscrit les bonnes recommandations à donner aux parents pour chacun des stades.

Dans tous les cas, carie ou pas carie, une consultation à l'ONE ne peut remplacer un examen dentaire, le médecin rappellera toujours aux parents qu'une visite régulière chez un dentiste reste indispensable dès l'âge de deux ans.

Sur base du listing fourni par l'ONE, nous avons alors envoyé ce document dans un peu plus de 350 consultations ONE de Wallonie et de la région Bruxelles-Capitale. Nous avons accompagné cet outil pédagogique d'un courrier explicatif adressé à chaque consultation pour qu'ils puissent au mieux l'utiliser et ainsi donner les bons conseils aux parents.

Pour toutes personnes qui souhaiteraient utiliser à leur tour cet outil, il est librement téléchargeable au format PDF sur notre site www.souriez.be dans la rubrique «Documents pédagogiques»

Vincent Copin et l'équipe Souriez.be



Observations :

- Premiers signes de **déminéralisation** au niveau de l'**émail** : l'apparition de **taches blanchâtres** et **crayeuses** sur l'**émail** près de la **gencive**.
- Cet enfant a environ **1an**.

Causes :

- **Biberon de lait** mais aussi de **liquides sucrés** (grenadine, cola, cacao, ...) à disposition à tout moment de la **journée** et de la **nuit**.
- Attention, un enfant " **accroché** " au sein de sa maman **tout au long de la nuit** court aussi le risque de développer ces lésions !
- **Absence de brossage !**

Que faire ?

- À ce stade, cette lésion est **réversible** si on supprime les **mauvaises habitudes** alimentaires.
- **Brossage** des dents **2x/jour** avec un **dentifrice fluoré**.
- Aller chez le **dentiste**.



Observations :

- Une **cavité** (trou brun) apparaît là où précédemment on observait les taches blanches.
- L'**émail** est **détruit** et de la **dentine cariée** est visible. Observez les taches blanches sur les autres dents !
- Attention : le passage des taches blanches vers l'apparition d'une cavité peut être **très rapide** : quelques mois peuvent suffire !

Causes :

- **Biberon de lait** mais aussi de **liquides sucrés** (grenadine, cola, cacao...) à disposition à tout moment de la **journée** et de la **nuit**.
- Attention, un enfant " **accroché** " au sein de sa maman **tout au long de la nuit** court aussi le risque de développer ces lésions !
- **Absence de brossage !**

Que faire ?

- Le passage chez le **dentiste** est indispensable. La dent **doit être soignée**.
- L'**arrêt des mauvaises habitudes** alimentaires est également indispensable.
- **Brossage** des dents **2x/jour** avec un **dentifrice fluoré**.



Observations :

- Cet enfant a environ **2 ans**. La **destruction de la dent** est de plus en plus importante. Observez les taches blanches sur les autres dents ! **Certaines dents sont complètement détruites !**
- Les dents peuvent être **douloureuses**. La **mastication** et l'**élocution** peuvent être **altérées**.
- L'**image de soi** de l'enfant (**sourire**) peut être **affectée**.

Causes :

- **Biberon de lait** mais aussi de **liquides sucrés** (grenadine, cola, cacao...) à disposition à tout moment de la **journée** et de la **nuit**.
- Attention, un enfant " **accroché** " au sein de sa maman **tout au long de la nuit** court aussi le risque de développer ces lésions !
- **Absence de brossage !**

Que faire ?

- Le passage chez un **dentiste spécialisé** (**pédodontiste**) pour ce type de problème est indispensable.
- L'**arrêt des mauvaises habitudes** alimentaires est également indispensable.
- **Brossage** des dents **2x/jour** avec un **dentifrice fluoré**.



Observations :

- Les quatre incisives sont **presque complètement détruites** par la carie.
- Les **dents** peuvent être **douloureuses**. La **mastication** et l'**élocution** peuvent être **altérées**.
- L'**image de soi** de l'enfant (**sourire**) peut être **affectée**.

Causes :

- **Biberon de lait** mais aussi de **liquides sucrés** (grenadine, cola, cacao...) à disposition à tout moment de la **journée** et de la **nuit**.
- Attention, un enfant " **accroché** " au sein de sa maman **tout au long de la nuit** court aussi le risque de développer ces lésions !
- **Absence de brossage !**

Que faire ?

- Le passage chez un **dentiste spécialisé** (**pédodontiste**) pour ce type de problème est indispensable.
- L'**arrêt des mauvaises habitudes** alimentaires est également indispensable.
- **Brossage** des dents **2x/jour** avec un **dentifrice fluoré**.

Basé sur le succès,
construit pour vos besoins



Plus d'info:
www.kerrdental.com/fr-be

KAVO  Kerr



MY SMILE IS

Bright

#MYSMILEISPOWERFUL

Opalescence
 go
Tooth Whitening

Haleigh, Américaine — coiffeuse, joueuse et athlète — sourit parce qu'elle adore être elle-même. Les gouttières de blanchiment à domicile préchargées de peroxyde d'hydrogène à 6 % Opalescence Go® représentent le moyen de blanchiment parfait pour son emploi du temps chargé. Prêtes à l'emploi et confortables. Pour de nombreux patients, un sourire plus blanc et plus éclatant est tout ce qu'il faut pour briller. That's the power of a smile. Plus d'informations sur le blanchiment dentaire cosmétique sur opalescence.com/eu.



Petites ANNONCES

POUR DES RAISONS DE CONFIDENTIALITÉ, LES ADRESSES E-MAIL ET LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ONT VOLONTAIREMENT ÉTÉ SUPPRIMÉS DES ANNONCES.
POUR RÉPONDRE À UNE ANNONCE, VEUILLEZ VOUS CONNECTER SUR NOTRE SITE WWW.DENTISTE.BE, RUBRIQUE ANNONCES, SÉLECTIONNER L'ANNONCE DÉSIRÉE ET CLIQUEZ SUR PLUS DE DÉTAILS POUR FAIRE APPARAÎTRE LE FORMULAIRE DE RÉPONSE.

Dentiste cherche emploi

4645 - BRUXELLES - Médecin dentiste généraliste, diplômé aussi en implantologie et réhabilitation esthétique, cherche travaille en clinique moderne en Bruxelles/alentours. Déjà avec 7 ans et demi de pratique clinique (2,5 en Belgique).

4662 - BRUXELLES - Motivé et appliqué, je pratique l'orthodontie exclusivement, et je suis disponible pour tous renseignements complémentaires. Disponible pour travailler dès le mois de septembre 2019 il est possible de se rencontrer en avril 2019

4671 - BRUXELLES - DG cherche collaboration pour 2 jours par semaine (avec possibilité d'augmenter après) pour réaliser des soins de qualité dans un cabinet non conventionné à Bruxelles.

4697 - WOLUWE-SAINT-LAMBERT - Dentiste Syrien, réfugié en Belgique, cherche emploi d'accueil, assistant ou secrétaire, ne peut pratiquer en Belgique, mais désire rester au contact du métier. Master et dix ans de pratique en Syrie. Permis de travail.

4702 - SAMBREVILLE / CHARLEROI - Dentiste généraliste cherche un cabinet sympathique pour une collaboration mi-temps ou temps plein dans la région de Charleroi ou Sambreville

4706 - KRAAINEM - J'achève ma spécialisation universitaire en orthodontie en septembre 2019, et je recherche pour le mois d'octobre une collaboration dans un cabinet d'orthodontie ou pluridisciplinaire, sur Bruxelles ou dans le Brabant-Wallon.

4719 - BRUXELLES - Jeune pédodontiste cherche un cabinet pour exercer de la pédodontie ou de la dentisterie générale sur Bruxelles pour un mi-temps (2 jours / semaine).

4754 - BRUXELLES - Jeune dentiste motivé avec des formations post-universitaire, cherche une collaboration sur Bruxelles dans un centre bien équipé, 3j/Semaine

4761 - MARCHIENNE-AU-PONT - cherche collaboration

Dentiste cherche collaborateur

4665 - BEAUFAYS - Recherche un(e) dentiste généraliste pour 2 jours par semaine

4747 - BRUXELLES - Consultation à reprendre et développer dans polyclinique Sud de Bruxelles. Secrétariat administration assurés investissement matériel et modernisation prévus ortho et stomato dans le service. Bonne opportunité

3884 - DINANT - Cabinet dentaire moderne et full équipé, informatisé et digitalisé, assistante/secrétaire, cherche collaborateur sérieux et motivé en vue reprise progressive. Patientèle en attente... Excellentes conditions.

4089 - LESSINES - Cabinet dynamique - 2 fauteuils (3/4) à venir - pano - RX - assistant(s) - secrétariat - recherche pour collaboration rapide avec possibilité de développement majeur - agenda full

4094 - CHARLEROI - Grand centre dentaire cherche dentiste avec orientation endo. Microscope et équipement de pointe (cone Beam). Région Charleroi.

4166 - KRAAINEM - Grand centre dentaire hospitalier cherche dentiste à orientation Péd. Le Centre est pourvu de la possibilité de soigner sous MEOPA ainsi qu'un accès à une salle d'op.

4235 - MONS - Cherche Dentiste généraliste pour cabinet dentaire tout informatisé avec radio panoramique et assistante dentaire.

4266 - BRUXELLES - Cabinet dentaire situé à Bruxelles, 2 fauteuils, assistante, Rx, pano, informatisé... Pour une collaboration immédiate, mercredi, jeudi, vendredi.

4321 - MONT-SAINT-GUIBERT - Cabinet 3 fauteuils dans un cabinet neuf et agréable cherche collaborateur pour compléter équipe de dentistes et ortho. patientèle importante. jours à définir.

4348 - COURCELLES - Multiclinic à Courcelles ch dentiste H/Fpour 2nd fauteuil nouvelle instal. Horaire à discuter

4464 - PHILIPPEVILLE - Cabinet de groupe 3 fauteuils, équipements neufs, équipe dynamique, cherche collaborateur (-trice) pour patientèle sélectionnée en attente. Collaboration de longue durée souhaitée Cabinet Dentalys 5600 Philippeville"

4490 - Uccle - Cherche pédodontiste et parodontologue (sans implantologie) pour se joindre à une équipe de 10 dentistes. 4 fauteuils. Matériel performant. Equipe sympathique. Bilingue est un atout. Esprit d'équipe-sérieux. CV : v.debruyne@cdle.be

4498 - MONT-SAINT-GUIBERT - Cabinet pluridisciplinaire 3 fauteuils recherche parodontologue 1 jour semaine (mardi ou jeudi).

4567 - Fosses-La-Ville - Cabinet doté des dernières technologies dans un cadre verdoyant et chaleureux dans le namurois cherche un(e) dentiste généraliste pour deux et plus de journées/semaine pour une collab de longue durée. Superbes conditions et patientèle géniale.

4571 - BRUXELLES - Centre médical jeune et dynamique situé à Schaerbeek-Plasky cherche un dentiste travaillant à Bruxelles avec quelques années d'expérience désirant compléter son activité 1 à 2 demi-journées par semaine. Ambiance agréable, patients en attente...

4647 - LIEGE - Cherche collaborateur/trice 2 jours/semaine vue reprise cabinet

4656 - FOREST - Clinique dentaire 5 fauteuils pluridisciplinaire cherche collaborateur pour jeudi et vendredi avec une grande patientelle. Situation Forest

4663 - LESSINES - Cabinet pluridisciplinaire recherche à partir de juillet un/une dentiste (possibilité avant) . Profil : autonome, motivé et rigoureux. Patientèle garantie. Stagiaire bienvenu(e)

4666 - WEZEMBEEK-OPPEM - Nouveau cabinet de spécialistes (orthodontiste-maxillo-facial-hygiéniste) recherche une pédodontiste

4667 - ANVERS - Cabinet dentaire très bien équipé, avec assistante à Anvers cherche dentiste Généraliste. Rx - pano, assistante. "

4673 - BRUXELLES - Orthodontiste cherche orthodontiste pour collaboration à mi-temps ou plein temps, à Auderghem. Cabinet international, connaissance de l'anglais souhaitée. Joindre CV. S'adresser à : cabinet@milagregor.be

4674 - WAVRE - Recherche dentiste généraliste pour compléter équipe. Cabinet de groupe composé de praticiens spécialistes (proth - endo - paro/impl), d'assistants (travail à 4 mains) et secrétaire. Patientèle en attente. Mardi et/ou jeudi.

4675 - J - Cabinet 4 fauteuils, informatisé et digitalisé, assistantes , cherche dentiste les lundi 9-19 et jeudi 9-19 pour compléter équipe en place, chouette ambiance de travail, jardin à l'arrière, à 20m de la place du miroir. www.cabinetdentaireumiroir.be

4677 - WAVRE - Recherchons un parodontologue.et un endodontiste exclusif pour compléter notre équipe, au sein d'un cabinet pluridisciplinaire.

4679 - MONS - Nous cherchons DG ou Spécialiste (hors stomato) pour rejoindre notre équipe. Locaux spacieux, lumineux et au goût du jour. Agenda Full. OPG, Vistascan (par cabinet) , Dentadmin, fauteuils PLANMECA, Assitantes, Espace détente(TV, douche, coffeecorner)

4684 - VISE - Cabinet (2fauteuils) très bien équipé région liégeoise recherche collaborateur/trice, court ou long terme, généraliste ou spécialiste, pour renforcer petite équipe débordée par patienté

4687 - BRUXELLES - Centre Dentaire Mons (situation idéale dans le piétonnier) cherche DG pour rejoindre notre équipe. Cabinet très agréable. Assistante . Informatique..... Contact : 0475/39.39.40

4691 - AWANS - A partir de fin 2019, possibilité 1jour/semaine + soirées + samedi. Cabinet rénové, assistantes temps plein, patientèle croissante. Possibilité d'augmenter horaire dans l'avenir.

4698 - BRUXELLES - Cabinet de groupe moderne situé sur la commune de Beauvechain (prox Wavre) cherche parodontologue 1jour/semaine. Patientèle en attente.

4703 - BRUXELLES - On est à la recherche d'un dentistes Généraliste. Dans un cabinet 3 fauteuil totalement équipé dans un cadre agréable. Patientèle importante, bonnes conditions.

4705 - WAVRE - Cabinet dentaire privé à Ottignies recherche confrère/consoeur pour collaboration dès 1erjuin 2019.Horaire disponible : Mercredi matin et /ou après-midi. Mardi matin,jeudi matin. Logiciel Care Connect (ancien Baltes), Rx pano et digitale. CV demandé

4707 - BRUXELLES EVERE - Dentiste Evere cherche Dentiste généraliste pour faire les endos chez ses

PA

patients. De préférence les lundis. Centre Médical avec différentes disciplines.

4710 - BRUXELLES - Cherche collaborateur dans cabinet de standing près de la Place de Luxembourg. Dentisterie générale. Anglais obligatoire.

4716 - BRUXELLES - Je cherche un collaborateur à partir du 1er août 2019 (2 ou 3 jours/semaine ou plus si souhaité) pour mon cabinet situé à Plancenoit (Lasne). Un 2ème fauteuil est disponible.

4721 - Charleroi Centre pluridisciplinaire Charleroi entièrement informatisé avec assistantes cherche dentistes consciencieux pour renforcer son équipe et répondre à la demande de sa grosse patientèle. Envoyer cv svp

4723 - BRUXELLES - Cabinet dentaire privé près des Institutions Européennes cherche DG pour commencer en Juin. Bonnes notions d'anglais. Envoyer CV par email. www.brussels-dentist.be

4727 - JETTE - Cabinet de groupe à Jette recherche paro pour 1 ou 2jours/mois.

4730 - BRUXELLES - Centre médical jeune et dynamique situé à Schaerbeek-Plasky cherche un dentiste travaillant à Bruxelles avec plusieurs années d'expérience, désirant compléter son activité 1 à 2 demi-journées par semaine. Ambiance agréable, patients en attente...

4733 - ARLON - Le groupe ORTHODONTIE BLANCHARD souhaite recruter un collaborateur ODF pour renforcer son équipe. Localisation : Belgique Sud, proximité immédiate de Luxembourg. Le cadre de travail est très agréable, convivial et moderne. Equipe jeune et dynamique

4738 - BRUXELLES - Cabinet Bruxelles, 3 fauteuils, microscope et matériel endo très complet cherche dentiste orientation endo consciencieux (non conv) (1j/semaine ou 2 demis jours - à convenir). Envoyer photo et CV merci.

4742 - TOURNAI - Orthodontia Tournai et Mouscron cherche Orthodontistes. (Toutes formations bienvenues)

4751 - BRUXELLES - Cabinet pluridisciplinaire cherche endodontiste pour collaboration longue durée 1x par semaine voir plus. Assistante, microscope, cône beam

4752 - BRUXELLES - Cabinet bien situé à Bruxelles et bien équipé cherche un dentiste généraliste pour collaboration long terme. Cône beam, assistantes...

4757 - BRUXELLES - Cabinet 4 fauteuils informatisé avec assistante et secrétaire. Début et jours à convenir. Nombreux patients en attendant. Cabinet très agréable avec une très bonne ambiance Excellente situation à St Gilles. Expérience exigée. Numéro Inami valide.

4766 - HUY - Cabinet d'orthodontie à HUY cherche orthodontiste ou étudiant en orthodontie en fin de cycle pour collaboration

Dentiste cherche assistant(e) secrétaire

4658 - OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE - Notre Centre Dentaire recherche une assistante dentaire temps plein. Excellente présentation, aptitudes relationnelles, motivée, dynamique, soigneuse, disponible,

souriante. La connaissance de l'anglais est un plus. Envoyer CV et photo par mail.

4664 - WAVRE - Brabant Wallon recherchons une assistante dentaire polyvalente, ayant l'esprit d'équipe, dynamique, bonne présentation. Français écrit et parlé impeccables. Veuillez nous envoyer votre CV avec photo

4676 - BRUXELLES - Cabinet dentaire multidisciplinaire moderne, situé Ave de Tervueren, cherche secrétaire-assistante dentaire bilingue français/anglais, temps plein, h/f. Maîtrise des logiciels bureautique nécessaire. SVP, envoyez CV à: dentiste-bruxelles26@gmail.com.

4686 - MONT-SAINT-GUIBERT - Cabinet pluridisciplinaire cherche assistante pour secrétariat, stocks, stérilisation, assistance au fauteuil, etc. Fiabilité, disponibilité, esprit d'équipe, rigueur, dynamisme sont essentiels. Soins de qualité et ambiance au top !

4701 - POULSEUR - Je cherche un(e) assistant(e) motivée pour un mi temps. Avec ou sans expérience.

4704 - BRUXELLES - Clinique dentaire à Auderghem engage 1 assistante dentaire sympa et dynamique pr assistance au fauteuil. La maîtrise informatique et de l'anglais sont des atouts! Venez découvrir notre équipe... Envoyez CV et motivation à caroline@dentistbrussels.be

4717 - BRUXELLES * Cabinet de groupe de 6 fauteuils, cherche assistante dentaire pour un plein temps. Connaissance de logiciel dentaire requise (careconnect -Baltes ou Dentadmin).

4736 - BRUXELLES - Cabinet endodontie à Bruxelles cherche assistante dentaire Sympa dynamique et motivée pour un 3/4 temps ou temps plein. Connaissance de l'outil informatique ainsi que le NI et l'anglais

4737 - BRUXELLES - Notre cabinet de dentisterie pour enfants, situé à Ixelles, est à la recherche d'une assistante supplémentaire à mi-temps pour compléter son équipe. Maîtrise du français et de l'anglais (le néerlandais est un plus).

4744 - Uccle - URGENT. Clinique dentaire cherche une assistante dentaire du lundi au mercredi. Travaillant sur 3 jours/semaine. Merci de nous adresser votre curriculum.

Assistante secrétaire cherche emploi

4695 - ANDENNE - Formée en tant qu'assistante dentaire et 3 ans d'expérience, je cherche un emploi. Motivée, souriante, dynamique, volontaire et professionnelle. Accueil des patients, assistance au fauteuil, prise de rendez-vous, nettoyage et stérilisation,...

4728 - BERCHEM SAINT AGHATE - Assistante dentaire et administrative expérimenté, recherche un emploi sur Bruxelles. Disponible immédiatement.

4734 - BRUXELLES - Je suis à la recherche d'un nouvel emploi en tant qu'assistante dentaire. Novice dans le domaine, je suis motivée, prête à apprendre et à me former! N'hésitez pas à me contacter afin que je puisse vous transmettre mon CV. Merci ! Alice I.

Cabinet à vendre, à remettre

4513 - LUXEMBOURG - Cabinet dans zone en pleine expansion pour cause de départ à l'étranger (raison familiale). 1 fauteuil, assistante parlant luxembourgeois et portugais, rvg, informatisé, rx murale, matériel neuf ou récent. Possibilité d'acquérir les murs. Faire offre

4642 - FLAWINNE - Pour cause d'incapacité de travail suite à un accident. Cabinet complet à vendre, informatisé, avec pano numérique 2017, fauteuil, petite instrumentation.... Matériel à emporter.

4692 - Grand-Duché du Luxembourg - Cabinet dans zone en pleine expansion pour cause de départ à l'étranger (raison familiale). 1 fauteuil, assistante parlant luxembourgeois et portugais, rvg, informatisé, rx murale, matériel neuf ou récent. Possibilité d'acquérir les murs 00352621815366

4713 - BRUXELLES - Maison unifamiliale(412 m2 avec cave) à vendre avec rdch professionnel, cabinet 2 fauteuils, bureau, réserve, WC et 2 parking pr vos patients à 1080 BXL, disponible 10/2019

4715 - BRUXELLES - Agréable cabinet dentaire à uccle à vendre avec les murs ou à louer, convient pour 2 fauteuils,,(85m2) ou 4 fauteuils car possibilité d'agrandissement à 135 m2. Accompagnement possible

4726 - ST-NICOLAS - Cause retraite cabinet dentaire informatisé à vendre, matériel récent, accompagnement possible, région liégeoise.

4741 - GRANS - Je vends mon cabinet dentaire dans un village entre Aix en Pce et Marseille. C'est un cabinet lumineux tenu 40 ans avec une activité omnipratique. Me contacter

4743 - BRUXELLES - Cabinet dentaire, limite Forest Uccle, à remettre pour cause état de santé

4745 - WAVRE - Cabinet dentaire à remettre pour le 30/06/19 pour cause de prise de retraite. Matériel et numéro de téléphone à négocier. Location à reprendre,520€/mois.TEL 0485/741848 apres 19h

4750 - GD-DUCHE DE LUXEMBOURG - Cause retraite en vue avec habitation, 2 salles de soins (3 praticiens), salle RX, salle stérilisation, accueil, salle d'attente, excellent CA. Matériel complet et récent, informatisé, climatisé, contrat location avec possibilité acquisition du bâtiment.

Cabinet à louer

4690 - BRUXELLES - Cabinet a Ganshoren a louer petit loyer materiel en grande partie offert peu d'investissement pas de reprise patientele cessation activite 11/2018 pour retraite

4746 - BRABANT WALLON - Dentiste généraliste cherche cabinet dentaire à reprendre /à louer dans le Brabant Wallon.

Matériels à vendre

4385 - VERVIERS - Unit FEDESA Acanto de 2003 en parfait état de fonctionnement prix 2000€ a discuter photos sur demande. Micromoteur mc3 bien air acheté le 08/02/2018 1018.22€ a vendre 500€

PA

4406 - JODOIGNE - Worldline conforme aux normes européennes Acheté à 700€ utilisé pendant 9 mois Prix de vente: 200€

4416 - MARCINELLE (Belgique) - A vendre : suite achat capteur,Vistascan Mini Easy neuf (29/10/2018) 4500 euros (neuf +/- 6500 euros)

4525 - WELKENRAEDT - Tabouret Pony 80€. Différents lots d'instruments de soin et chirurgie prix à discuter. Capteur Sidexis (2x3) plus accessoires idem. Bureau de direction avec bloc-tiroirs à roulettes et grande armoire de classement 450€

4643 - CHARLEROI - Cherche appareil de radiographie panoramique argentique TROPHY Odontorama toujours en bon état de fonctionnement.

4648 - HEUSY - Pano 2D et céphalo planmeca, état impeccable, de décembre 2015. Cause de vente: passage à la radio 3D Cone beam

4668 - MONS - Vend installation Kavo Estetica comfort 1065,appareil RX Philips Oralix 65,autoclave + imprimante papier et carte SD,cuve à ultra-sons, instruments rotatifs Kavo neufs, sonicflex Kavo,produits(ane sthésiques:04/2022,adhésif...), petit matériel...

4670 - WAVRE - Cherche à racheter petit matériel (spatule, seringue, sonde...)

4683 - GENVAL - Appareil cône RX TROPHY CCX Digital Computer contrôle X-Ray Timer date de 2002 en très bon état de marche, contrôlé régulièrement par la firme controlatium (dernier contrôle septembre 2018) Cause arrêt de pratique, peu utilisé, pratique à mi-temps...

4696 - ELLEZELLES - Vends panoramique KODAK digital 8000. Etat impeccable disponible Enlèvement sur site 4700 - BRASMENIL - Loupes binoculaires Keeler x2,5, Monture alu avec lumière incorporée pouvant se positionner au-dessus des lunettes de vue. Prix: 2240€

4712 - BRUXELLES - 2 units dentaire CASTELLINI et FEDEZA, RX télé et pano plan méca pro (environ 5 ans), nouveau stérilisation cB CASTELLINI, petits matériel également pour labo, emprunte et TP orthodontie (activateur Planas, mélangeur alginate, casserole à pression).

4718 - FLAWINNE - Namur - A vendre (arrêt de travail suite accident). Pano digitale Vatech 2017 garanti jusqu'au 25/09/2020

4722 - BRUXELLES - 1 meuble à tiroirs pour petite instrumentation + instruments divers H 96 cm, L 88 cm l 42 cm. Lampe à polymériser Optilux 501. Dentalmat, négatoscope pour pano. Compresseur + armoire anti-bruit. Tél : 02 343 84 07 Defalque

4729 - AYWAILLE - SATELEC X-MIND. Bon etat A donner A emporter

4732 - VISÉ - 2 Comptoirs d'accueil - radio panoramique O-Wandy - 2 ensemble de meubles dentaires - 2 plafonniers lumière du jour Demande photos et renseignements par mail

4735 - BRUXELLES - Vend fauteuil dentaire Eurodent en excellent état, fonctionne parfaitement. Vendu avec lampe à photopolymériser intégrée + contre-angle bleu + turbine bien-air. Envoi des photos si intérêt. A venir chercher à vos frais à partir de fin mai 2019.

4748 - LIÈGE - Vitascan pour plaque phosphore pano + rx 1000€

4759 - LIÈGE - 2 units KAVO 1060 avec 5 fouets, bon état, Nouveau Skaï anthracite, faire offre

4760 - LIÈGE - Fauteuil Holland Dental , groupe hydrique, units à fouets et carts avec cordons pendants Bon état - faire offre.

Maître de stage cherche Stagiaire

2037 - ARLON - Clinique dentaire du Centre à Arlon cherche stagiaire dentiste à mi-temps ou temps plein. Cabinet moderne et informatisé avec 2 Assistantes dentaire. <http://cliniquedentaire.be>

3700 - QUAREGNON - Recherche stagiaire pour l'année 2019. Formation pluridisciplinaire assurée, gestion de cabinet ,durée des rdv fixé par le stagiaire -pas de stress!info sur la clinique sur nkdenal.be CV par email nk@nkdenal.be

4649 - ANDENNE - Cherche stagiaire à mi-temps pour cabinet dentaire situé à Andenne, grosse patientèle , cabinet neuf et full équipé nous pratiquons la dentisterie générale la paro implanto dans une bonne ambiance. Tel 085844765 ou 0494150653

4680 - MONS - Nous cherchons stagiaire motivé et minutieux pour rejoindre notre équipe. Locaux spacieux, lumineux et au goût du jour. Agenda Full. Pano, Vistascan (par cabinet) , Dentadmin, fauteuils PLANMECA, Assitantes, Espace détente (TV, douche, coffeecorner)

4681 - CHARLEROI - Cherche stagiaire 6ème année dans un grand centre multidisciplinaire dans la région de Charleroi

4699 - LIEGE - Recherche stagiaire à partir de sept. dans de nouveaux locaux.

4720 - UCCLLE - Recherche stagiaire motivé, désireux de travailler dans une équipe pour un stage mi-temps en Clinique Uccle. 4 Fauteuils-matériel à la pointe-équipe agréable.

4644 - SAINTES - Chirurgien-dentiste spécialisé en endodontie. Afin d'obtenir la reconnaissance professionnelle du titre professionnelle de dentiste généraliste je dois accomplir un stage d'adaptation de 6 mois. Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Stagiaire cherche Maître de stage

4653 - BRUXELLES - Diplômée depuis janvier 2019 de l'UCL, je recherche un maître de stage pour effectuer ma 6ème année (temps plein ou mi temps). Je possède un véhicule personnel donc il est possible pour moi de m'éloigner de mon domicile

4678 - BRUXELLES - Diplômée de l'UCL depuis février, je recherche un stage de 6 année (mi-temps ou temps plein) à commencer le plus tôt possible

4739 - MARCHIENNE-AU-PONT - Je cherche un stage à mi temps dans la région de Charleroi ou Brux.

4740 - BRUXELLES - étudiant à l'ULB et diplômé en juin, je recherche un stage.

4762 - MOUSCRON - Praticien Français avec expérience en Implantologie Paro cherche stage à mi temps. Motivé, je reste disponible pour travailler en Omnipraticque selon les besoins du cabinet. Possibilité de se déplacer jusqu'à Bruxelles et alentours.

Cherche

4417 - MARCINELLE (Belgique) - Cherche Pièce à main EMS Piezon Light

4655 - SINT-PIETERS-LEEUEW - Le centre dentaire Pajot situé à 2km de l'hôpital Erasme est à la recherche d'assistantes dentaire et de dentistes DG orienté pédiodontie et autres spécialistes.

4672 - UCCLLE - Nous sommes à la recherche d'un cabinet ayant la possibilité d'installer minimum 3 units dentaires.

4731 - FOREST - Nous recherchons, pour travailler les samedis et dimanches de début juin à +/- mi-juillet, un(e) étudiant(e)dentisterie/hygiéniste bucco-dentaire pour assistance fauteuil et secrétariat.

Divers

4693 - OREYE - A 55km de Ste Maxime , 20km du lac Ste Croix (Verdon), luxueuse villa à Tourtour dans domaine privé, 3ch, 8 lits, 2 sdb,gd séjour, wifi, cuisine super équipée, terrain pétanque et piscine chauffée privés, tennis et étangs de pêche à disposition

Pour consulter TOUTES les annonces, ou publier une annonce, rendez-vous sur notre site : www.dentiste.be rubr

EXPOSITION WIM DELVOYE

Musées Royaux des Beaux-arts de Bruxelles - Jusqu'au 21/07/2019

Figure majeure de la scène artistique belge, Wim Delvoye (1965, vit et travaille à Gand) est connu pour son humour, son goût de l'expérimentation technologique, et sa production riche et variée.

L'exposition est conçue en étroite collaboration avec l'artiste. Elle propose un impressionnant panorama de son travail "multidisciplinaire".

Wim Delvoye, observateur attentif de son époque, scrute le futur pour y déceler les tendances à venir, tout en cultivant des liens très marqués avec le passé.

L'exposition fait dialoguer des chefs-d'œuvre de la collection d'art ancien des MRBAB avec des créations de l'artiste inspirées directement par les lieux.

D'autres soulignent notre société hyperconnectée, où réel et virtuel tendent de plus en plus à se confondre.



EXPOSITION AGNÈS GUILLAUME "4MY'S+" Musées Royaux des Beaux-arts de Belgique du 23/4 au 28/7 2019

Le titre choisi par Agnès Guillaume pour son exposition aux MRBA de Belgique est en fait limpide : il décrit de façon succincte son contenu composé de quatre projections (My Nights, My Fears, My Thoughts et My Roots), auxquelles vient s'ajouter une cinquième pièce, le triptyque vidéo You Said Love is Eternity.

My Nights présente un vol ininterrompu d'oiseaux noirs ou bleus qui se découvrent lentement. A l'arrière apparaît le visage de l'artiste. Une autre vidéo présente des souris circulant sur le corps de l'artiste maquillé de blanc et rouge.

Agnès Guillaume (1962) vit et travaille entre Paris et Bruxelles. Après avoir été musicienne, chanteuse et comédienne, elle commence en 2010 la réalisation de vidéos réalisées avec un équipe toujours fidèle. En 2016, son univers particulier a essaimé jusqu'au Petit Palais à Paris.

Enfin, l'artiste s'est intéressée à la broderie. Certaines de ses créations figurent dans l'exposition.



U R E

PATRICIA MATHIEU

EXPOSITION THOMAS LEROOY "Behind the curtains du 23/4 au 18/8/2019

Thomas Leroy (Roulers 1981) vit et travaille dans un superbe atelier à Ixelles. Il dessine et peint sur des papiers récupérés.

Il sculpte un univers étrange, une énorme tête couchée qui tente de pousser un petit corps d'homme. La pensée est trop lourde et envahissante, et le corps est une enveloppe destinée à mourir renaissant peut-être vers autre chose.

Dans Behind the Curtain, il présente pour la première fois des peintures à côté de sculptures (influence de la sculpture classique).

Le spectateur tombe d'un langage visuel vers un autre, (mort et éternité, beauté et laideur, ordre et chaos, show et intimité, drame et humour).

L'artiste a développé un style très personnel : un mélange de réalisme et des thèmes surréalistes.

Il voit ses peintures comme des êtres vivants ; elles ont besoin de temps, elles ont besoin de mûrir.

On n'a pas à les comprendre, mais plutôt à les ressentir.

Une exposition émouvante, touchante, choquante et marquante.

L'artiste a réalisé un soloshow musical au Petit Palais à Paris.

Savez-vous que les Musées Royaux de Belgique sont l'œuvre de l'architecte Alphonse Balat (architecte belge 1818 1895), qui réalisa aussi les serres de Laeken, le Palais royal de Bruxelles, la Serre à Victoria (1854) transférée à Wemmel dans le jardin botanique de Meise, et connue actuellement sous le nom de Serre Balat.

Il réalisa entre autres la décoration de la salle de la Madeleine !



3M

Filtek™

Universal Restorative

Vos restaurations.

Votre composite.

Votre quotidien.

Universel et simplifié.

L'efficacité est essentielle. C'est une des raisons pour laquelle vous utilisez une restauration composite directe avec une seule teinte dans environ 80 % de vos cas. C'est pourquoi, 3M a créé 3M™ Filtek™ Universal Restorative avec la technologie 3M NaturalMatch qui améliore votre efficacité sans compromettre vos résultats esthétiques.

Seulement 8 teintes conçues par 3M, 1 opacité universelle et 1 teinte XW (Extra Blanc) pour répondre à tous les besoins de votre patient.

Le composite universel avec un choix de teintes simplifié.



3M™ Filtek™
Universal Restorative

3M.be/fr/FiltekUniversal

EST-CE QUE LISTERINE® PEUT AIDER A AMELIORER L'HYGIENE BUCCALE ?

Oui, de manière significative.

Une méta-analyse avec > 5.000 sujets le prouve.¹



* chez 2.325 sujets qui utilisaient LISTERINE® en complément du nettoyage dentaire mécanique.

L'action de LISTERINE® :²

- Les 4 huiles essentielles de LISTERINE® aident à éliminer les bactéries qui favorisent la formation de plaque et qui persistent dans la cavité buccale après le nettoyage mécanique.
- Les huiles essentielles pénètrent le biofilm en profondeur et aident à détruire sa structure.
- Le biofilm est détaché ou désagrégé, même aux endroits difficiles à atteindre avec la brosse à dents et le fil dentaire.

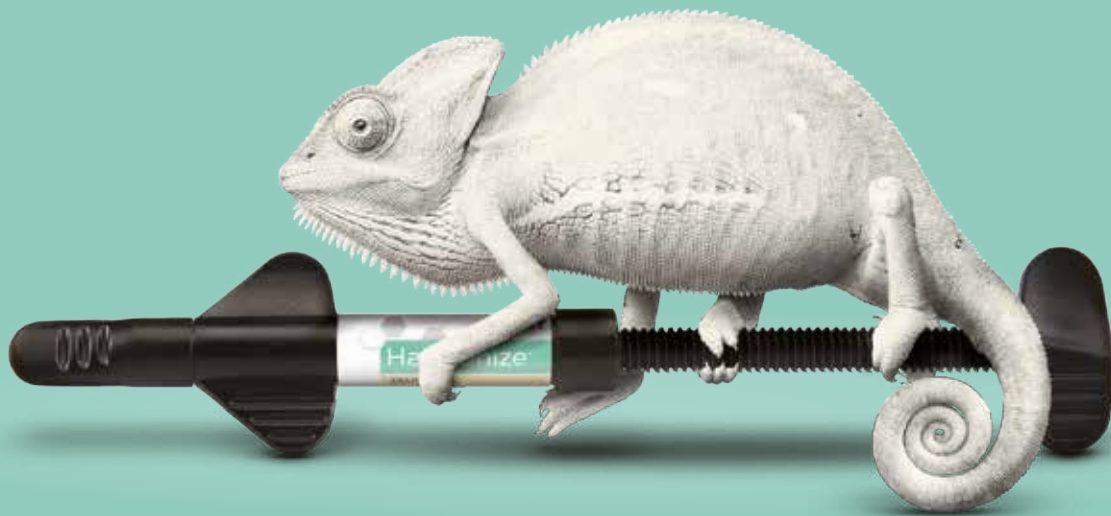
LISTERINE®

La brosse, le fil dentaire et le rinçage.
Parce que 3 étapes valent mieux qu'une.

¹ En savoir plus sur les résultats de la méta-analyse : Araujo MWB et al., JADA 2015; 146 (8): 610-622. ² Valable pour Listerine avec 4 huiles essentielles.



Harmonize™ : une harmonie plus que naturelle.



Le composite de nouvelle génération Harmonize™ exploite la technologie **Adaptive Response Technology (ART)** pour vous offrir des **capacités d'intégration améliorées** et une **intégrité structurelle accrue** pour toutes vos restaurations. **Créez des restaurations naturelles et durables en toute simplicité.**

Recevez votre échantillon gratuit sans plus attendre :
www.kerrdental.com/fr-be/harmonize

Kerr Benelux | Rue d'Artagnan 28/2 | 4600 Visé | Belgique
www.kerrdental.com

Kerr
RESTORATIVES

ADA FDI WORLD DENTAL CONGRESS SAN FRANCISCO 2-9 SEPT. 2019



A G E N D A



09/05/2019

Gestion du temps

Lieu : Maison des Dentistes - Bruxelles

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



24/04/2019

Douleurs oro-faciales

Lieu : Maison des Dentistes - Bruxelles

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



10/05 /2019

Peer-review - RGPD

Lieu : Maison des dentistes - Bruxelles

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



06/06/2019

Relation au Travail

Lieu : Maison des dentistes - Bruxelles

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



16/05 /2019

Le dentiste face à la e-Santé

Lieu : Liège

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



06/06/2019

**DTX Studio Implant 3.3
et ses nouveautés**

Lieu : Grand-Bigard - Bruxelles

Info : M. Gabai

Tél : 02 467 41 90

Web : nobelbiocare.com/courses



18/05/2019

Les sutures

Lieu : Maison des dentistes - Bruxelles

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



08/06/2019

Facettes, inlays, onlays

Lieu : Heverlee

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



21/05/2019

Formation maîtres de stage

Lieu : Namur

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



05/07/2019

Le dentiste face à la e-Santé

Lieu : Maison des dentistes - Bruxelles

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



23/05/2019

Gestion des urgences

Lieu : Maison des dentistes - Bruxelles

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be



10-11-12/10/2019

8ème Congrès

Lieu : Dolce - La Hulpe

Info : Société de Médecine Dentaire

Tél : 02 375 81 75

E-mail : secretariat@dentiste.be

Web : www.dentiste.be

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**UN DENTISTE A BESOIN D'UN
CONSEILLER QUI COMPREND
SON MÉTIER.**



**CONNAÎTRE VOTRE PROFESSION, C'EST POUVOIR
RÉPONDRE À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES**

Contactez votre Conseiller Expert Médical de
BNP Paribas Fortis.

Plus d'info sur bnpparibasfortis.be/medicals



BNP PARIBAS
FORTIS

La banque
d'un monde
qui change

SEPTANEST NORMAL - 40 mg/ml + 5 µg/ml, solution injectable.

SEPTANEST SPECIAL - 40 mg/ml + 10 µg/ml, solution injectable.

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

SEPTANEST NORMAL : 1 ml de solution contient 40,000 mg de chlorhydrate d'articaine et 5 µg d'adrénaline (équivalent à 0,0091 mg de tartrate d'adrénaline). Une cartouche de 1,8 ml contient 72,000 mg de chlorhydrate d'articaine et 9 µg d'adrénaline (équivalent à 0,0164 mg de tartrate d'adrénaline). Excipients à effet notoire: chlorure de sodium, métabisulfite de sodium, édétate de sodium, solution d'hydroxyde de sodium.

SEPTANEST SPECIAL : 1 ml de solution contient 40,000 mg de chlorhydrate d'articaine et 10 µg d'adrénaline (équivalent à 0,0182 mg de tartrate d'adrénaline). Une cartouche de 1,8 ml contient 72,000 mg de chlorhydrate d'articaine et 18 µg d'adrénaline (équivalent à 0,0328 mg de tartrate d'adrénaline). Excipients à effet notoire: chlorure de sodium, métabisulfite de sodium, édétate de sodium, solution d'hydroxyde de sodium.

FORME PHARMACEUTIQUE : Solution injectable.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Anesthésie locale ou loco-régionale en pratique odonto-stomatologique.

POSOLOGIE : Réservé à l'adulte et à l'enfant à partir de 4 ans en raison du type d'anesthésie non adapté avant cet âge.

Adulte : Pour la plupart des interventions courantes, une infiltration de 1,8 ml est suffisante. Dans tous les cas, l'injection devra être faite lentement (1 ml/min environ). Ne pas dépasser la dose de 7 mg de chlorhydrate d'articaine par kilogramme de poids corporel.

Population pédiatrique (enfant de plus de 4 ans) : La quantité injectée dépend de l'âge, du poids de l'enfant et du type d'intervention à réaliser.

Sujet âgé : Réduction de moitié de la dose réservée à l'adulte.

Tableau : Posologie du SEPTANEST NORMAL/SPECIAL chez l'enfant

Poids de l'enfant	20 kg	30 kg	40 kg
Dose maximale (0,18 ml/kg)	3,6 ml	5,4 ml	7,2 ml
Cartouches	2	3	4

Dose moyenne recommandée en cartouche de 1,8 ml

Procédure simple (0,06 ml/kg)	1,2 ml	1,8 ml	2,4 ml
Cartouche(s)	2/3	1	1,3

Dose moyenne recommandée en cartouche de 1,8 ml

Procédure complexe (0,07 ml/kg)	1,4 ml	2,1 ml	2,8 ml
Cartouche(s)	3/4	1,2	1,5

MODE D'ADMINISTRATION

INJECTION LOCALE OU REGIONALE INTRA-BUCCALE
SOUS-MUQUEUSE.

Vérifier qu'il n'y a pas d'effraction vasculaire par des tests d'aspiration répétés, en particulier lors d'anesthésie régionale (tronculaire). La vitesse d'injection ne doit pas dépasser 1 ml de solution par minute.

CONTRE-INDICATIONS

- Hypersensibilité à la substance active ou à des anesthésiques locaux similaires ou à l'un des excipients – Troubles de la conduction auriculo-ventriculaire sévères et non appareillés – Epilepsie non contrôlée par un traitement – Insuffisance hépatique grave – Porphyrie – Enfant âgé de moins de 4 ans
- Affections cardiovasculaires : graves (telles que l'infarctus du myocarde récent); troubles du rythme; arythmie; maladies cardiaques et ischémiques; hypertension – Thyrotoxicose
- Diabète sévère – Patients sous inhibiteurs de la mono-amino-oxydase ou antidépresseurs tricycliques et patients présentant une myasthénie grave et un taux de cholinestérase peu élevé (contre-indication relative) – Injection intravasculaire.

EFFETS INDESIRABLES

L'articaine et l'adrénaline peuvent atteindre des concentrations sanguines suffisamment élevées pour entraîner des effets indésirables systémiques. Les effets indésirables sont listés ci-dessous par classe organe et par fréquence (classification MedDRA). Les fréquences sont définies selon les catégories suivantes : Fréquent : $\geq 1/100$ et $< 1/10$; Peu fréquent : $\geq 1/1\ 000$ et $< 1/100$; Rare : $\geq 1/10\ 000$ et $< 1/1\ 000$.

Affections du système immunitaire : Rare : réactions allergiques et de façon plus sérieuse, choc anaphylactique ;

Affections psychiatriques : Rare : nervosité, anxiété ;

Affections du système nerveux : Fréquent : céphalées, paresthésies, hypoesthésies ; Rare : paralysie faciale, épilepsie, vertiges, agitation, désorientation, tremblements ;

Affections oculaires : Rare : diplopie, mydriase, ptosis, myosis, enophtalmie ;

Affections cardiaques : Fréquent : bradycardie, tachycardie ; Rare : défaillance cardiovasculaire et arrêt cardiaque ;

Affections gastro-intestinales : Peu fréquent : nausées, vomissements, diarrhée ;

Affections de la peau et du tissu sous-cutané : Fréquent : oedème facial ; Peu fréquent : prurit ; Rare : angioedème, nécrose tissulaire ;

Affections vasculaires : Fréquent : chute de la pression artérielle ; Peu fréquent : élévation de la pression artérielle. Une prolongation de l'interruption de la transmission de l'influx nerveux (effet pharmacologique du produit) peut être observée après l'administration d'articaine. La disparition des symptômes sensitifs se fait habituellement en huit semaines.

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via : Agence fédérale des médicaments et des produits de santé, Division Vigilance, EUROSTATION II, Place Victor Horta, 40/ 40, B-1060 Bruxelles

Site internet: www.afmps.be

e-mail: adversedrugreactions@fagg-afmps.be

TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ :

SEPTODONT NV-SA, Grondwetlaan 87 Avenue de la Constitution, B-1083 Brussel / Bruxelles / Brüssel

NUMERO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ :

SEPTANEST NORMAL :

Belgique : BE 152765 Luxembourg : 2011091285

SEPTANEST SPECIAL :

Belgique : BE 152661 Luxembourg : 2011091284

MODE DE DELIVRANCE :

Médicaments soumis à prescription médicale

DATE DE DERNIERE MISE A JOUR : 02/2016

DATE D'APPROBATION : 04/2016

DATE DE MODIFICATION DE L'ANNONCE : Février 2019

BEYOND INJECTION

CONFIANCE

SATISFACTION

REPUTATION

EFFICACITE DANS
VOTRE CABINET



SEPTANEST

En tant que spécialiste en anesthésie locale, Septodont est à l'origine de toute une gamme de produits et de services afin de pouvoir proposer aux praticiens des solutions optimisées pour la gestion de la douleur, dont :

Septanest Normal

Articaïne 4% – Adrénaline 1/200.000

Septanest Spécial

Articaïne 4% – Adrénaline 1/100.000

MANAGING
PAIN FOR
YOUR
PRACTICE

